

# JOURNAL DES CAMPAGNES



*L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.*

1ère ANNÉE

JEUDI, 9 FÉVRIER 1882

No 1

## LE "JOURNAL DES CAMPAGNES"

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous avons résolu de faire subir au *Courrier* hebdomadaire une transformation complète, en lui donnant une toilette nouvelle et en lui consacrant une attention toute particulière.

Son nom sera le *Journal des Campagnes*. Il paraîtra une fois la semaine, le jeudi.

Il sera considérablement augmenté et au lieu de quatre pages il en aura seize in-folio, soit un peu plus que deux fois la grandeur du *Courrier* quotidien.

Ce sera une bonne fortune pour nos abonnés, et nous devons les remercier pour l'encouragement qu'ils nous ont donné jusqu'à présent; après avoir constaté par eux-mêmes tout l'intérêt que nous leur portons et l'attention que nous avons eue de leur donner une sorte d'encouragement, ils continueront, il n'y a pas de doute, à nous lire.

Le *Journal des Campagnes* sera le plus grand journal hebdomadaire français de la Province de Québec. Il pourra rivaliser avec n'importe quel autre, tant sous le rapport de l'abondance des matières que par l'intérêt que nous tâcherons de rendre de plus en plus considérable.

Il contiendra une revue de tous les événements que le télégraphe et les journaux européens nous apportent chaque jour.

Les questions politiques y seront traitées avec un soin tout particulier, toujours avec cette indépendance qui fera que tout cultivateur, à quelque nuance politique qu'il appartienne, le lira avec intérêt et profit.

L'agriculture, l'éducation, les opérations de la Bourse, les observations météorologiques, auront leurs colonnes spéciales. Nous aurons aussi chaque semaine une revue commer-

ciale, faite surtout à un point de vue agricole.

Un roman-feuilleton choisi avec le plus grand soin rentre aussi dans le plan du *Journal des Campagnes*.

Nous ne voulons pas faire plus de promesses que nous pouvons en tenir, mais nous sommes persuadé qu'avec l'encouragement du public, nous réussirons dans une entreprise qui, pour ne pas être profitable aux propriétaires-éditeurs, n'en sera pas pour cela moins utile aux cultivateurs.

On n'a guère d'idée des sacrifices qu'il faut s'imposer pour entreprendre de semblables œuvres; mais les circonstances sont telles, que nous sommes heureux de pouvoir suivre le mouvement de progrès qui se produit actuellement dans la presse française. Nous aurons des sacrifices à faire, il est vrai; mais ceux qui se sacrifient ne sont pas hommes à tirer de l'arrière, quand il s'agit de l'honneur du nom canadien français. Pour nous qui sommes chargé de la rédaction du *Journal des Campagnes*, nous y mettrons tout notre dévouement et notre faible capacité.

Les conditions d'abonnement ne seront pas changées: un dollar par année.

### Aux abonnés du "Journal d'Éducation"

Nous avons suspendu temporairement la publication du *Journal d'Éducation*.

Nous adressons aujourd'hui à tous les abonnés de ce journal un exemplaire du *Journal des Campagnes* dans lequel nous publierons bientôt des articles qui ont trait à l'éducation.

Si nous réussissons à obtenir une aide du gouvernement en faveur du journal suspendu, nous en continuerons la publication comme auparavant. En attendant la reprise du *Journal d'Éducation* nous considé-

rons comme abonnés les instituteurs auxquels nous adressons le présent *Journal des Campagnes* s'ils ne nous le renvoient pas.

Le prix n'est que d'un dollar par année.

### Comédiens et charlatans!

L'*Électeur* se gaudit par le temps qui court, et les porte-plume qui écourent leur prose barbare dans les colonnes de cette gazette estimable, font retentir les échos du journalisme des éclats de leur joie bruyante. Quelle est donc la cause de cette jubilation tapageuse, de cette allégresse pleine d'ostentation? La cause, la voici: L'organe libéral est monté en grade. Il se croit devenu l'une des colonnes du temple, la lumière des docteurs, le protecteur de l'Église, le défenseur de la foi, le gardien de la doctrine. Ses décisions théologiques sont, suivant lui, irréfutables, ses opinions religieuses inattaquables, et ses articles pieusement diffamatoires ne sont pas loin d'être proclamés inviolables. Voilà ce que les hommes de l'*Électeur* pensent d'eux-mêmes et de leurs écrits.

Aussi quelle démarche hautaine! quels airs de capitaine Fracasse! Quelle jactance de matamore! Voyez comme ils tranchent du grand, comme ils parlent de haut, comme ils décident sans appel.—"Ceci est peu respectueux.—Cette phrase est suspecte.—Cette opinion n'est point conforme à l'enseignement des bons théologiens?"—Puis, passant du dogme à la discipline: "Vous, écrivez tel article.—Comment, vous ne vous êtes pas encore prononcé sur tel sujet; nous vous attendrons jusqu'à demain; ce délai passé, *anathema sis*." Et le lendemain: "Enfin, vous vous êtes décidé; ce n'est pas malheureux. Mais, dans le premier membre de phrase de la onzième ligne, il

y a un endroit obscur. Il faudra expliquer cela.—Et vous, vous avez écrit que huit lignes; il en fallait au moins vingt. Voyez-y, ou nous y verrons." Et ils vont, ils viennent, se pavanant dans leur dignité nouvelle, comme des parvenus qui étalent leur vaisselle plate; ils se portent en avant, en arrière, gourmandant les tièdes, surchauffant les chauds, houspillant les froids, encourageant les bons, promettant leur estime aux croyants, et prêchant la croisade aux infidèles. Ce spectacle était risible, s'il n'était pas triste. Il nous remet à l'esprit certains vers de Lafontaine:

Un baudet chargé de reliques  
S'imagina qu'on l'adorait.  
Dans ce penser il se carrait,  
Recevant comme siens l'encens et les cantiques.

C'est précisément le rôle que jouent les libéraux et l'*Électeur* en ce moment.

Aussi avouons que la tentation était grande. Quelle aubaine imprévue! Avoir été pendant trente années en contradiction constante avec l'épiscopat sur les questions les plus graves; avoir été condamné plusieurs fois par l'autorité religieuse justement alarmée; avoir donné longtemps les exemples les plus fâcheux d'indiscipline et d'insoumission; en avoir appelé à Rome, en plus d'une occasion, mais en vain, des décisions de l'autorité diocésaine; et se trouver tout à coup sur un sujet quelconque, du côté de l'autorité, de l'épiscopat, de ce pouvoir religieux dont on a si souvent éprouvé les nécessaires sévérités, c'est trop de bonheur. Ce coup de fortune est suffisant pour tourner des têtes beaucoup plus fortes que celles des écrivains de l'*Électeur*.

Mais ce rôle nouveau qu'ils ont adopté, amusant dans toute autre circonstance, ne l'est guère en ce moment.

Quoi, lorsque tous les cœurs sont émus de tristesse, d'inquiétude ou de colère ; lorsque des consciences hésitent ; lorsque beaucoup d'esprits ont besoin de lumière ; lorsque beaucoup de caractères ont besoin de douceur ; lorsque, au lieu de l'unanimité qui devrait régner, il y a déchirement et division, vous, catholiques si zélés pour le salut des âmes, vous ne voyez dans tout cela qu'une occasion de vulgaire triomphe. Vous partez en guerre, et vous criez : sang et carnage.

Et vous croyez faire du bien à la cause que vous prétendez servir. Non, ce n'est pas la cause de l'Université-Laval, c'est la vôtre que vous servez. Vous avez parlé d'intérêt. Nous vous renvoyons le mot, et nous vous disons : l'intérêt, le mesquin intérêt de parti est votre mobile dans cette affaire. Vous avez à liquider tout un arriéré de vieilles rancunes politiques, de vieilles déceptions électorales et de vieille bile rentrée au cœur.

Et vous liquidez gaillardement. Ce n'est pas la pacification, la concorde, l'union autour de nos évêques obéis et respectés, ce n'est pas cela qu'il vous faut. C'est la guerre à outrance. Vous provoquez les représailles, vous soufflez sur le feu afin qu'il soit plus ardent. Profitant lâchement de l'erreur et des fautes de quelques-uns, vous trépignez, vous écumez, vous insultez, vous attisez la discorde afin de jouir plus longtemps de l'âpre bonheur que vous fait éprouver la vengeance. Non contents de frapper ceux qui ne partagent pas vos idées sur les sujets débattus, vous tournez vos traits contre des gens qui respectent l'autorité plus que vous, et qui, plus que vous peut-être, ont contribué aux succès dont vous vous attribuez modestement la gloire.

Jusqu'à présent nous avons dédaigné vos attaques, nous contentant de rétablir les faits. Mais l'impunité vous enhardit, et dorénavant nous vous rendrons coup pour coup, guerre pour guerre. Vous voulez la bataille, vous l'aurez. Nous ne souffrirons pas que, drapés dans un pan du manteau universitaire, sur lequel nous ne voulons pas tirer, vous décochiez sans péril vos flèches empoisonnées. Nous écarterons le manteau et nous fustigerons les insulteurs. Nous ne sommes pas ennemis de l'Université-Laval et nous voulons être toujours humblement et entièrement soumis à l'autorité diocésaine. Mais, Dieu merci, vous n'êtes ni l'Université ni l'autorité. Vous n'êtes que des *condottieri* de la plume en quête d'une proie et d'un butin. Ces gens là sont le fléau des armées ; nous les empêcherons de souiller l'honneur du drapeau dont ils se croient à tort les seuls défenseurs. C'est une besogne de justicier plutôt que de soldat. Mais :

« Il n'y a pas de sot métier  
Il n'y a que de sottes gens. »

Soit dit sans allusion aux facétieux rédacteurs et collaborateurs de la feuille libérale.

En terminant, nous donnerons à l'*Electeur* un dernier conseil que nous emprunterons encore à Lafontaine. Tout à l'heure nous citons la

fable de l'« âne portant des reliques, » et tout le monde conviendra que la citation était pleine d'à propos. Celle-ci n'est pas du tout déplacée :

« Ne forçons point notre talent  
Nous ne ferions rien avec grâce  
Jamais un lourdaud quoiqu'il fasse  
Ne saurait passer pour galant. »

Lourdaud, le mot est dur. L'est-il trop, appliqué à l'*Electeur*, si l'on considère l'entrefilet suivant : « Une dépêche annonce que le gouvernement fédéral a l'intention de récompenser le sénateur Trudelle de sa campagne contre l'Université-Laval en le nommant juge à la place du juge Laframboise. » Cet entrefilet, publié hier par l'*Electeur*, suffit à lui seul pour justifier l'épithète.

Au revoir, messieurs.

#### CIRCULAIRE

DE

Sa Grandeur Monseigneur Langevin.

Evêché de Rimouski,  
15 janvier 1882.

10. Anniversaire de l'érection du diocèse ;—20. Séminaire ;—30. Communautés religieuses ;—40. Progrès de la colonisation ;—50. Œuvres diocésaines, conversions.

Monsieur le curé,

I. A l'occasion du quinzième anniversaire de l'érection du diocèse, il ne sera pas sans intérêt de jeter un regard en arrière afin de mieux juger des progrès de la Religion dans cette partie du pays pendant cet intervalle.

II. Commençons par le Séminaire. C'était à mon arrivée, un simple collège industriel, qui avait 75 élèves. Après en avoir fait un collège classique et l'avoir fait reconnaître comme tel par le Département de l'Instruction Publique, je l'ai érigé en Séminaire diocésain le 4 Novembre 1870, et l'ai fait incorporer civilement, le 24 décembre suivant, par la Législature provinciale. Cependant, dès le 13 octobre 1867, j'y établissais canoniquement une Congrégation de la Sainte Vierge, qui était affiliée à celle du Collège romain le 11 janvier 1870. — Le Grand Séminaire était affilié à l'Université-Laval le 14 janvier 1869, et le Petit Séminaire le 17 avril 1872. Jusqu'ici, notre Séminaire a eu 6 bacheliers en théologie, 1 maître-ès-arts, 2 bacheliers-ès-arts, 5 ès-sciences et 1 ès-lettres. Le prix du Prince de Galles a été remporté trois fois dans les sciences par des élèves de l'institution.

Année moyenne, le nombre des élèves est maintenant d'environ 140. — Un édifice spacieux en pierre, de 250 pieds de front, avec deux ailes de 100 pieds chacune, et une partie centrale de 90 pieds, sur une largeur uniforme de 50 pieds, à trois étages et une haute mansarde, fut commencé en 1870, et bénit solennellement le 31 mai 1876. Il n'avait pas servi cinq ans lorsqu'un désastreux incendie est venu le réduire en cendres le 5 avril dernier.

Depuis quinze ans, notre Séminaire a fourni 23 prêtres, 12 avocats, 1 notaire, 11 médecins, 5 arpenteurs, 1 architecte, 2 ingénieurs civils, 14 se livrent au commerce.

III. Lors de l'érection du diocèse on n'y voyait qu'une mission des Sœurs de la Congrégation à Rimouski, une de Religieuses de Jésus-Marie aux Trois-Pistoles, et deux des Sœurs de la Charité de Québec à Cacouna et à Carleton. Le 22 Septembre 1871, j'avais le bonheur de fonder un hospice et une maison-mère des Sœurs de la Charité, qui

forme depuis ce temps pour le diocèse une Congrégation indépendante. — En janvier 1875 arrivaient de Baltimore quelques Religieuses Carmélites pour établir à Rimouski un Couvent de leur ordre ; malheureusement elles ont abandonné leur projet après deux années et demie d'essai.

Enfin, en octobre de la même année 1875, quelques pieuses filles ouvraient une nouvelle maison, sous le nom de Sœurs des Petites Ecoles, pour se dévouer à l'éducation des enfants dans les paroisses qui en auraient le plus de besoin. Toutes ces institutions sont destinées, avec la grâce de Dieu, à faire beaucoup de bien parmi nous : jusqu'ici elles ont dû compter pour vivre sur la Providence, qui ne leur a pas manqué.

IV. Un Siège épiscopal à St-Germain de Rimouski a imprimé une très grande impulsion à cette partie-ci du pays, et, pour les deux comtés de Rimouski et de Témiscouata, cette impulsion a été singulièrement favorisée par la construction du Chemin de fer Intercolonial. D'un autre côté, le manque de pêche quelques années a poussé bien des colons vers la culture de la terre, de sorte que l'on peut dire sans exagération que le territoire formant le diocèse est un de ceux où la colonisation a fait le plus de progrès durant les dix dernières années, et où la population a le plus rapidement augmentée, d'après les recensements officiels. En 1867, le nouveau diocèse renfermait environ 60,000 catholiques dont 38,000 communiant. Aujourd'hui l'on y compte au moins 95,060 catholiques, et 54,000 communiant. En 1867 il y avait 180 écoles ; il y en a maintenant 330. Lors de son érection le diocèse comprenait 32 paroisses ; depuis j'en ai érigé 30, dont 3 en 1868, 4 en 1869, 4 en 1870, 2 en 1872, 9 en 1873, 2 en 1874, 3 en 1875, et 3 en 1881. Sur ces trente nouvelles paroisses, dix sont dans le comté de Témiscouata : N. D. du Lac, St-Epiphanie, St-François Xavier, St-Paul de la Croix, St Louis, St Honoré, Ste Françoise, St Jean de Dieu, N. D. des Sept Douleurs et St Clément ; — dix dans le comté de Rimouski : St Donet, Ste Angèle, Assomption de McNider, St Ulric, Ste Félicité, St Moïse, St Gabriel, St Joseph de Lepage, N. D. du Sacré-Cœur et Ste Blandine ; — quatre dans le comté de Bonaventure : St Jean l'Evangile, St Alexis, St Charles de Caplan et St Godefroi ; — cinq dans le comté de Gaspé : St Alban du Cap Rosier, St Joseph de l'Anse-au-Griffon, St Albert de Gaspé, St Maxime de Mont-Louis et St George de Malbaie ; — enfin une dans le comté de Saguenay : St Pierre de la Pointe-aux-Esquimaux. Dans vingt de ces paroisses j'ai placé des curés résidents ; huit autres en possédaient déjà, et deux sont en desserte. Il y a en outre maintenant des missionnaires résidant à Ste Rose dans Témiscouata, à Ste-Anne de la Pointe-au-Père et à St Edouard des Méchins dans Rimouski, à Ste Cécile du Cloridorme dans Gaspé, enfin à St Elisée des Betsiamits et à St Octave de la Rivière-à-la-pie dans le comté de Saguenay.

La colonisation a fait des progrès remarquables dans le comté de Témiscouata, surtout dans la Seigneurie Madawaska et dans les townships Cabano, Packington, Viger, Demers, Denonville, Hocquart et Bégon. En arrière de Cacouna, on compte déjà cinq paroisses ou missions en profondeur, et en arrière de N. D. du Lac les terres sont prises et habitées jusque dans le 10e rang. D'après une exploration faite le printemps dernier les terres sont excellentes dans une immense plaine qui s'étend depuis le côté nord-est du Lac Témiscouata à perte de vue vers le comté de Rimouski.

Dans ce dernier comté, la colonisation a aussi progressé en arrière

de St-Mathieu et de Ste-Cécile du Bic, le long du chemin Taché et du chemin Matapédiac, et dans les profondeurs du township McNider. Plusieurs missions seront bientôt prêtes à recevoir des prêtres résidents, entre autres, St-Damase de McNider, St-Edmond du Lac au-Saumon et Cedar-Hall. Un bel établissement se forme dans le township Tessier, en arrière de St-Jérôme de Matane, et deux autres se préparent en arrière de Ste-Félicité et de St-Edouard des Méchins et de St-Paul des Capucins.

Dans le comté de Bonaventure, les terres s'établissent assez promptement dans les townships Matapédiac, Ristigonche et Nouvelle, ainsi qu'en arrière de plusieurs des paroisses de la Baie des Chaleurs. Le sol peut y entrer en comparaison avec celui des plus belles terres de la province.

Quant au comté de Gaspé, les progrès de la culture y ont été jusqu'à présent notablement retardés par le peu de goût des gens pour cette belle occupation, et par leur attachement trop exclusif à la pêche. Cependant il y a amélioration sous ce rapport, et l'on paraît enfin sur le point d'exploiter convenablement les magnifiques terres qui se trouvent soit au sud, soit au nord des montagnes de Percé. Si le gouvernement se décidait à ouvrir un grand chemin central à travers la péninsule gaspésienne, depuis Causapsal jusqu'au Bassin de Gaspé, quel vaste champ il offrirait à la colonisation ! Dans cet immense territoire, on compterait bientôt sans doute 30 à 40 paroisses.

V Terminons cette revue rétrospective par le Clergé. A mon arrivée en 1867 je trouvais 44 prêtres, soit occupés à l'enseignement, soit employés au saint ministère. Aujourd'hui, on en compte 85 travaillant dans le diocèse, et 9 absents ou malades, c'est-à-dire que le nombre en a doublé, comme celui des paroisses, qui de 32 s'est élevé à 62. Pendant cet intervalle de quinze ans, 61 prêtres ont été ordonnés pour le diocèse, dont 53 par moi-même. Nous avons eu, durant la même période, à déplorer la mort de 13 prêtres travaillant au ministère.

Le 15 janvier 1878, il y a aujourd'hui même quatre ans, j'avais la consolation d'installer dans ma Cathédrale les membres du nouveau Chapitre, que j'avais érigé le 27 décembre précédent.

Voilà en partie ce qui s'est accompli dans le diocèse dans l'espace de quinze ans ; voilà aussi ce qui promet de s'accomplir avant longtemps, moyennant l'ouverture de routes pour mettre l'intérieur en communication avec les anciens établissements ; voilà enfin le moyen le plus efficace d'arrêter ce déplorable courant d'émigration, dont le diocèse a eu beaucoup à souffrir depuis quelques années. Espérons encore que l'organisation de nouvelles manufactures y contribuera puissamment.

VI. J'aime, après avoir ainsi jeté un coup d'œil en arrière, à reconnaître le concours cordial que j'ai rencontré de la part du clergé et des fidèles du diocèse. C'est grâce à ce concours que tant d'œuvres ont réussi, ont prospéré, entre autres celle du *quinze sous*, de la loterie, et de la fondation de bourses pour le Séminaire ; celle de St François de Sales, de l'Apôstolat de la Prière, de la Propagation de la Foi, du pèlerinage de Ste Anne à la Pointe-au-Père, les confréries de la Ste Famille, de St Joachim, des Enfants de Marie, de St Joseph ; la fête des Saintes Reliques, les Quarante Heures, la novaine de St Germain, tant de retraites et de missions, qui ont successivement sanctifié la plupart des paroisses et missions.

C'est ici l'occasion de noter 188 conversions au catholicisme, opérées

dans le diocèse depuis quinze ans, parmi nos frères séparés.

Remercions tous ensemble le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation d'avoir répandu si abondamment ses grâces sur nous, et prions-le humblement de nous les continuer malgré nos fautes et nos infidélités.

Vous lirez à vos fidèles tout ce que vous croirez propre à les intéresser et à les édifier dans cette Circulaire.

Je demeure, Monsieur le curé, en toute affection.

Votre Evêque bien dévoué,

† JEAN, Ev. de St. G. de Rimouski.

1862 et 1882

Il y a vingt ans, le 2 février 1862, les classes du Collège de Rimouski s'ouvraient pour la première fois dans la sacristie de l'ancienne église avec la permission de Mgr l'Archevêque de Québec. Cet anniversaire assez remarquable pour ne pas le laisser passer inaperçu, rappellera sans doute de nombreux souvenirs à ceux qui ont vu les commencements et suivi les progrès de cette maison d'éducation.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici l'histoire du Collège de Rimouski ; elle n'est pas d'une époque si reculée qu'elle soit déjà tombée dans l'oubli : A cette occasion nous nous contenterons de dire que, comme la plupart des Collèges fondés dans la Province de Québec, celui de Rimouski a passé par la pauvreté et la souffrance. Dirigée pendant plusieurs années par le Révd M. George Potvin, homme d'une puissante énergie et d'un dévouement sans bornes, cette institution naissante a triomphé des obstacles nombreux qui s'opposaient à son développement. Soutenu dans ses épreuves par des amis généreux, le Collège de Rimouski, malgré le manque de ressources, s'est assis sur des bases solides et a poussé dans le sol de fortes et vigoureuses racines. Dieu, qui avait des vues particulières sur cette maison, semble en avoir dirigé lui-même la marche et les progrès.

Quelques années s'étaient à peine écoulées depuis son installation dans la vieille église, que déjà le Collège de Rimouski avait reçu une organisation complète des mains de Mgr l'Evêque de Tloa qui, pour répondre à de pressantes requêtes avait ajouté l'enseignement du latin et du grec à l'enseignement commercial et agricole, le seul que l'on avait donné pendant plusieurs années. Dans sa sollicitude pour cette maison destinée à devenir les plus chères espérances d'un diocèse nouveau, Mgr Baillargeon y envoyait au bout de quelques années trois prêtres et quatre ecclésiastiques.

Ainsi favorisé par la Divine Providence, dirigé par des prêtres éclairés, et pleins de zèle, le Collège de Rimouski était dans un état prospère lorsque le diocèse fut érigé en 1867. Dieu avait disposé les choses de telle sorte qu'à son arrivée dans son nouveau diocèse le premier Evêque de Rimouski y trouvait un Collège commercial et classique régulièrement organisé qu'il prit sous sa haute protection en en faisant un peu plus tard son séminaire diocésain. C'était couronner dignement une œuvre qui

avait déjà fait un bien considérable dans cette partie du pays.

Au mois de septembre 1876, les élèves firent leurs adieux au vieux séminaire et entrèrent dans le séminaire neuf dont la bénédiction solennelle avait eu lieu avec une pompe extraordinaire le 31 mai de la même année. On se promettait une vie longue et propère dans ce bel édifice construit par les mains de la charité lorsque le 5 avril dernier le feu détruisit toutes ces légitimes espérances. Tout semblait perdu. Mais, Dieu dont les desseins sont impénétrables, avait tenu en réserve le vieux séminaire. Quinze jours après, les élèves venaient demander l'hospitalité à ces vieux murs témoins des épreuves et des gloires du passé.

Aujourd'hui, 2 février 1882, les élèves sont encore dans cette maison dans laquelle nous sommes entré pour la première fois le 2 février 1862. A l'occasion de ce vingtième anniversaire, nous offrons à notre Alma Mater nos vœux les plus sincères pour sa prospérité et notre reconnaissance la plus vive pour l'éducation et l'instruction que nous y avons reçus. Nous souhaitons ardemment que le concours généreux des amis de l'éducation lui aide à construire de nouveau un édifice qui soit plus en rapport avec le rang distingué qu'elle occupe parmi les autres séminaires et collèges de la Province de Québec.

UN ANCIEN ÉLÈVE.

Cours publics

A L'UNIVERSITÉ-LAVAL.

M. l'abbé Bruchési a ouvert, hier soir, par un magnifique travail sur les catacombes de Rome, la série de ces cours, que le public de Québec attend, chaque hiver, avec une si vive impatience. Nous renonçons à faire de cette conférence un compte-rendu détaillé. Elle renferme tant d'idées originales, d'aperçus nouveaux pour nous, de solide érudition que nous ne saurions, en vérité, entreprendre de l'analyser sans faire injustice à l'auteur. Nous nous bornerons donc à indiquer la nature et les lignes principales de ce discours.

M. Bruchési n'a touché, cette fois, que la première partie du sujet qu'il s'est proposé de traiter. Il a fait l'histoire des catacombes. "La Providence voulait qu'à Rome, les pierres elles-mêmes et les tombeaux eussent leur voix ; qu'à côté d'un enseignement vivant qui devait être en butte à tant de contradictions, il y eût l'enseignement fidèle des premiers âges de l'Eglise ; que le peuple eût, aux jours de lutte, un témoignage irrécusable de la divinité de sa foi, et que le Credo, chanté sous le dôme des grandes basiliques, fût écrit par des milliers de martyrs en lettres de sang, jusque dans les fondements de la ville sainte." Pendant que les Césars bâtissaient leurs impériales demeures, ou construisaient leurs arcs de triomphe, les premiers chrétiens méprisés et persécutés, édifiaient au dessous de la Rome païenne, une Rome chrétienne qui devait survivre à la première. C'est là qu'ils ont consigné sur la pierre et le marbre des témoignages irrécusables de

la foi primitive et de la croyance aux dogmes que l'Eglise a défendus contre les hérétiques de tous les siècles.

Mais par qui furent creusées ces nécropoles ? Et si elles le furent par les chrétiens, comment se fait-il que la persécution n'ait pas empêché ces travaux ? Tels sont les deux questions que le confrère résout dans cette première leçon.

On a cru d'abord que les catacombes étaient les carrières de sable ou de pierre que les Romains exploitaient pour la construction de leurs édifices et de leurs murs, et dont les chrétiens s'étaient emparés. Mais la science moderne a renversé cette théorie et fait ressortir les différences qui existe entre les arénaires et les catacombes. Les galeries des arénaires sont spacieuses et irrégulières ; celles des catacombes étroites et coupées à angle droit. Les arénaires sont peu profondes ; les catacombes s'enfoncent dans le sol à une grande profondeur. Les arénaires sont creusées dans le tuf lithoïde, pierre dure qui peut servir aux édifices ; les catacombes sont toutes creusées dans le tuf granulaire qui se taille facilement, mais se décompose au grand air. Les catacombes ne sont donc pas l'œuvre des Romains. Elles sont l'œuvre des chrétiens qui voulaient avoir des cimetières à eux, et sur tant de milliers de tombes découvertes dans ces vastes nécropoles, on n'a rencontré aucune date antérieure à la prédication de l'Evangile.

Maintenant comment se fait-il que les disciples du Christ aient pu jouir d'une liberté relative dans l'exécution de leurs travaux souterrains ? c'est qu'ils étaient protégés par la loi commune. Les anciens entouraient les tombeaux d'une grande vénération. La loi punissait ceux qui les violaient de peines très sévères. Les chrétiens se constituèrent légalement en corporations funéraires, ayant le droit de posséder des terrains pour la sépulture de leurs morts. Et les magistrats eux-mêmes rendaient les cadavres mutilés des martyrs à leurs frères dans la foi, afin que ces derniers pussent rendre à ces dépouilles vénérées les devoirs funèbres. Voilà l'explication naturelle de ce fait anormal en apparence.

Il serait trop long de faire l'histoire complète des catacombes. Il suffit de dire qu'après la paix de l'Eglise, elles furent ornées et agrandies au quatrième siècle, qu'elles n'échappèrent pas aux rapines des barbares, et que les papes veillèrent alors à faire transporter dans les églises les reliques les plus précieuses des martyrs. Le silence se fit ensuite pendant des siècles sur ces augustes nécropoles. Enfin dans les temps modernes on commença à les explorer, et, de nos jours, l'illustre M. Rossi a consacré son intelligence, ses veilles, sa vie toute entière à l'étude de ces lieux qui furent le berceau du christianisme.

En terminant, l'orateur, dans une de ces admirables péroraisons auxquelles il nous a habitués, a évoqué en termes émus le souvenir des pèlerinages qu'il a eu le bonheur de faire aux catacombes durant son séjour dans la Ville Eternelle. "Quelquefois nous franchissions ces vieilles portes sous lesquels étaient passées tant de

gloires et tant de vertus ; et nous arrivions à des lieux qui nous étaient particulièrement chers : les cimetières des premiers chrétiens. " Et il nous fait part de ses émotions, de son religieux enthousiasme, en parcourant ces voûtes sacrées.

Dans une prochaine leçon, le conférencier nous montrera les catacombes déposant en faveur des dogmes catholiques et mettant à néant par leur silencieux mais éloquent témoignage les tentatives de l'hérésie.

St-Agapit de Beauvillage et ses progrès

Dimanche dernier, les membres du Cercle agricole de St-Agapit de Beauvillage s'assemblaient pour entendre une conférence de M. F. H. Proulx, éditeur propriétaire de la Gazette des Campagnes. Il a traité de la noblesse de l'art agricole et des avantages généraux des Cercles, et on nous dit que M. Proulx s'est acquitté de sa besogne, de manière à lui faire honneur. Le directeur de la Gazette des Campagnes est un de ces hommes dévoués à la cause agricole et dont les sacrifices ne sont pas peut-être assez généralement connus. Il a donné encore ces jours-ci une preuve de son zèle en quittant sa besogne pour aller à plus de vingt-cinq lieues donner une conférence sans compter sur aucune rémunération quelconque.

St-Agapit est une paroisse de peu d'étendue, et ne comprend que 131 familles vivant de culture. Le Cercle agricole, fondé en septembre 1880, compte aujourd'hui 137 membres actifs, très assidus aux réunions qui sont bi-mensuelles.

L'année dernière la direction du cercle a acheté pour \$282 de graines. 116 arpents ont été semés en graines de mil et trèfle. Ils ont récolté 3 898 minots de légumes ; un des membres avait accordé un prix de \$4 pour le plus beau champ de carottes. On a apporté à cette culture tant de soins qu'il a fallu accorder des mentions honorables. M. Chs Fréchette a obtenu le prix ; MM. Frs Paquet, Théodore Paquet, Stanislas Bergeron, Octave Dutil et Dominique Béland ont obtenu une mention honorable. Il y aura une exposition de produits dans la paroisse l'automne prochain.

Chaque membre reçoit le "Journal d'Agriculture." Cinquante membres du Cercle souscrivent à la Gazette des Campagnes.

Voilà ce que peuvent faire en moins de deux années la bonne union entre les membres d'un Cercle agricole, et la direction éclairée de la part des curés et hommes de profession. Nous souhaitons devoir s'accomplir partout de semblables progrès.

L'honorable M. Laframboise

L'honorable M. Laframboise, mort subitement avant hier, était né à Montréal le 18 août 1821. Il était donc âgé de soixante ans et cinq mois quand la mort est venue le surprendre.

Après avoir fait son cours classique au collège de Montréal, il embrassa la carrière du barreau où il fut admis à la fin de l'année 1843.

Ce fut cependant au barreau de Saint-Hyacinthe qu'il exerça sa pro-

fession pendant plusieurs années, en société avec les honorables juges Paineau et Bourgeois. Il épousa en 1846 mademoiselle Dessaulles de laquelle il eut une nombreuse famille. M. Lafranboise fut élu en 1857 pour représenter au parlement des Provinces Unies le comté de Bagot dont il fut le mandataire jusqu'à la Confédération. Il a été commissaire des travaux publics sous le gouvernement McDonald-Dorion, en 1863-64.

Après la Confédération, il brigua le double mandat pour le collège électoral de Bagot, mais il fut défait.

Depuis 1871 à 1878, il a représenté le comté de Shefford à la chambre locale, et à la fin de cette année il fut promu à la magistrature.

Ses funérailles auront lieu demain à l'église Notre-Dame.

#### SIR HECTOR LANGEVIN

L'*Hamilton Spectator* fait, dans un article aussi bien écrit que bien pensé, un court résumé de la carrière politique de Sir Hector Langevin.

Il dit qu'avant de prendre la direction du parti conservateur bas-canadien, Sir Hector Langevin s'était déjà distingué comme homme politique, et qu'il fut un de ceux qui, avec Sir Georges Etienne Cartier, fondèrent la Confédération.

L'expérience qu'il a acquise dans les divers ministères qu'il a dirigés avec le plus grand succès en font l'homme le mieux renseigné, dans la Chambre des communes, sur toutes les affaires du pays.

Le département des travaux publics, si difficile à diriger et si compliqué dans les détails, est conduit par Sir Hector Langevin avec la plus grande habileté.

Dans la visite des différentes villes de la province d'Ontario, que Sir Hector a faite dans le but de se renseigner par lui-même des besoins de chaque endroit. La population de la Province d'Ontario a été en position d'apprécier les hautes capacités administratives de Sir Hector, l'affabilité avec laquelle il a toujours reçu les députations qui l'ont approché, et l'attention qu'il a toujours portée aux demandes qui lui étaient faites.

L'*Hamilton Spectator* dit que le pays a raison d'être fier d'avoir dans le gouvernement du pays, des hommes comme Sir Hector, qui tous les jours fait preuve d'un génie transcendant comme administrateur et comme diplomate.

#### Les Petites-Sœurs des Pauvres

L'institut des Petites-Sœurs des Pauvres, dont le but est de recueillir et de secourir les vieillards sans ressources, fonde en ce moment sa deux centième maison.

Ces jours-ci une cohorte de ces humbles filles, sous la direction d'une des assistantes générales de la congrégation, quittait la maison-mère et le noviciat, pour se rendre à Tunis. Elles vont y ouvrir un asile ; elles y vont au nom de l'obéissance et de la charité, sans autres fonds que quelques légères aumônes privées, à peine suffisantes pour le voyage, et comptant que la Providence, au milieu des musulmans et sur la terre d'Afrique, ne leur manquera pas plus qu'au milieu des protestants et des incrédules, en Europe et en Amérique.

Elles vivront à Tunis, et elles feront vivre les vieillards qui les attendent, comme elles vivent et comme elles font vivre partout ailleurs les quarante mille pauvres environ

qu'elles ont recueillis, et dont elles assurent la paix et la joie ; elles vivront du produit de la quête quotidienne. C'est la générosité des Juifs, des Maltais, des Arabes, et de toutes les populations hybrides qui occupent les côtes d'Afrique, que leurs prières et leurs vertus féconderont, et dont elles feront des instruments de civilisation, de conversion et par conséquent de sérieuse colonisation au profit et à l'honneur de la France.

#### Attitude du clergé français

Mgr Freppel, en recevant, à l'occasion du nouvel an, les vœux et les félicitations du clergé d'Angers, a rappelé les efforts qui avaient été tentés récemment pour rompre l'union intime qui existe dans tous les diocèses entre les prêtres et les évêques. Le clergé de France, a-t-il dit, restera insensible aux promesses comme aux menaces ; il ne craint pas plus qu'il ne cherche à se faire craindre. Sur la question des rapports du clergé avec l'Etat, Mgr Freppel s'est exprimé ainsi :

"Ce n'est pas du clergé que viendra jamais aucune attaque contre les véritables droits de l'Etat, car notre ligne de conduite est tout entière dans ces magnifiques paroles que prononçait naguère le noble chef de la maison de France pour marquer les rapports de la puissance ecclésiastique avec la puissance civile :

"Pleine liberté de l'Eglise dans les choses spirituelles, indépendance souveraine de l'Etat dans les choses temporelles, parfait accord de l'un et de l'autre dans les questions mixtes : tels sont les principes qui, au sein des sociétés chrétiennes, doivent, aujourd'hui plus que jamais, régler les rapports des deux puissances pour le bien de la religion et le bonheur des peuples."

"Voilà notre programme ; programme de paix, de liberté, de respect mutuel, de dévouement réciproque ; hors de là, il n'y a que trouble et conflit."

#### Colonie libre

On sait que les Belges sont en train de fonder dans la Nouvelle-Irlande (Océanie), une colonie chrétienne libre, sous le nom de "Colonie libre de Port-Breton."

Voici les nouvelles que publient les journaux belges.

Nous recevons de Singapore (presqu'île de Malaca), possession anglaise, une lettre de M. Cornelius, directeur de l'important organe commercial de Singapore, le *Straits Times*, nous donnant des renseignements au sujet de la colonie libre de Port-Breton, qui inspire le plus vif intérêt aux Anglais, les maîtres dans l'art de coloniser, et qui savent si bien se servir de l'initiative privée pour établir des *settlements*.

Cette lettre nous apprend que les Malais et coolies engagés à Singapore, pour 3 mois, par le capitaine de la *Nouvelle-Bretagne*, étaient revenus à Singapore, leur engagement étant expiré.

"Ils ont déclaré, écrit M. Cornelius, que le climat à Port-Breton est aussi bon sinon meilleur qu'à Singapore, et qu'ils sont prêts à retourner à Port-Breton, si on veut les engager. J'ai eu avec eux une longue conversation. Ils affirment que l'état sanitaire est excellent dans la nouvelle colonie. La famille belge Tilmont, était en bonne santé."

M. Cornelius déclare qu'il se propose d'acheter des terres à Port-Breton, et rapporte qu'il a reçu une lettre du capitaine-gouverneur actuel de la colonie libre qui, avec son navire, est allé à Manille charger des

ouvriers et des objets d'exploitation pour Port-Breton. M. Cornelius a vu à bord du navire le *Barcelone*, de la ligne des steamers du marquis de Campo (qui partent de Barcelone le 1er de chaque mois pour Manille), les missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, en partance pour Port-Breton, avec le P. Durin à leur tête. Ils étaient tous bien portants.

Le *Straits Times* de Singapore, du 3 décembre, nous apporte d'autre part les nouvelles suivantes de la colonie :

"Manille (Iles Philippines), 11 novembre. Le commandant du navire la *Nouvelle-Bretagne* a amené ici hier deux naturels de Port-Breton, qui ont fait route à bord du navire. Ils sont très noirs, bien bâtis, et de physiologie intelligente, mais plongés dans cette ignorance particulière aux races sauvages. Il est certain que le marquis de Rays entreprendra la noble et chrétienne tâche de civiliser ces pauvres gens.

Un certain nombre d'indigènes des îles Philippines se sont engagées comme colons et coolies pour Port-Breton, et ont pris passage à bord de la *Nouvelle-Bretagne*. Nous en avons vu plusieurs aux bureaux des consignataires de la colonie, MM. Plantolid et Cie, négociants à Manille. Nous saurons bientôt, par les nouveaux colons, comment ils sont arrivés à destination, et quelle est la situation des choses à Port-Breton. Nous leur souhaitons plein succès.

"Le capitaine de la *Nouvelle-Bretagne* est si enchanté de ses relations avec Manille, qu'il se propose d'établir une ligne de communication mensuelle entre cette ville et Port-Breton. Nous sommes heureux d'apprendre cette décision, qui permettra au trafic de s'établir régulièrement, et aux colons européens d'envoyer fréquemment de leurs nouvelles à leurs familles et à leurs amis.

"La *Nouvelle-Bretagne* est partie de Manille pour Port-Breton, le 17 novembre, ayant à bord 31 indigènes des Philippines, et un large stock d'approvisionnements achetés à Manille.

Le marquis de Campo, entrepreneur du service régulier de communications entre Barcelone et les Philippines, reliées à Port-Breton par un service mensuel, a entrepris aussi de relier les Philippines avec l'Amérique du Nord, et notamment avec le Mexique. Il disposera à cette effet de 14 steamers, dont 4 sont en construction en Angleterre, et qui partiront de Liverpool le 15 de chaque mois pour les Philippines et les ports américains, par Cadix, où la ligne espagnole de Barcelone reprendra les cargaisons et les passagers. Les émigrants pour Port-Breton qui partiraient du nord de l'Europe, pourront donc s'embarquer à Liverpool, ce qui leur sera plus facile pour se rendre d'abord à Barcelone.

Voici l'extrait d'une lettre belge écrite le 10 septembre de Port-Breton par un Belge, M. Schuerman, qui s'y est établi et attend sa famille.

"Je ne puis vous dire combien je serais heureux de vous avoir ici avec les enfants. Enfin je commence à bâtir demain ma maison ; en six semaines tout sera prêt ; quand vous viendrez, vous aurez la meilleure maison de Port-Breton ! Mes plantations vont admirablement bien, et les légumes croissent bien.

"J'habite ici dans une baie splendide. Derrière la maison une rivière charrie l'eau venant des montagnes ; devant la maison la mer à pleine vue, à droite et à gauche des îles hors de la baie."

Un autre colon belge, M. Henri Hauterman, a également écrit à ses parents. Il résulte de sa lettre qu'il est très content, qu'il a recueilli plusieurs échantillons de minerai de cuivre et d'étain ; que les poissons sont

abondants, mais difficiles à prendre au filet à cause de leur force, que les colons ont employé un stratagème pour les prendre. Ils ont lancé de la dynamite. Cet essai leur a amené immédiatement plus de 200 gros poissons qui sont venus s'échouer à la surface de l'eau.

Une lettre du colon Hulster, datée du 10 septembre (Port-Breton), exprime le contentement d'un bout à l'autre. Elle dit entre autres : "Dans le principe, je croyais qu'il n'y aurait eu rien à faire ici, mais je suis persuadé que, pour ceux qui ont des terrains, il y aura moyen de réaliser une fortune dans peu."

Il engage à plusieurs reprises sa famille à l'aller rejoindre, surtout son frère. Il préfère rester là plutôt que d'aller à Batavia, où on pourrait lui donner un emploi, il voit plus d'avenir à Port-Breton.

Ce colon est Hollandais.

Enfin une lettre du R. P. Denis, missionnaire qui a accompagné les colons belges, apprend qu'il a déjà organisé une paroisse. Tous les offices religieux s'y célèbrent régulièrement.

Cette lettre exprime une vive satisfaction, et le plus grand espoir dans l'avenir de la colonie chrétienne et libre de Port-Breton.

#### Funérailles du Rév. M. F. Morin

Jeudi, le 2 du courant, après un *libera* solennel chanté dans l'église de St-Sauveur, à Québec, la dépouille mortelle du vénéré défunt a été transportée au Cap St-Ignace, où il avait manifesté le désir de reposer au milieu de ceux dont il fut le pasteur pendant deux ans, de 1857 à 1859. Les habitants de cette paroisse, voulant donner une dernière preuve de leur profonde et respectueuse reconnaissance à ce prêtre zélé qui a laissé parmi eux un si doux souvenir, sont allés, en grand nombre, dans l'après midi, prier auprès de sa tombe.

Le service a été chanté hier, à 9 hs, dans l'église du Cap St-Ignace, par le Révérend M. Chs Trudelle, supérieur du collège de Ste-Anne, assisté des RR. MM. O. Deaubien, de St-Pierre et O. Faucher, curé de l'Ancienne Lorette, comme diacre et sous-diacre.

M. le curé du Cap St-Ignace, le Rév. M. J. N. Sirois, a fait la levée du corps, et le Rév. M. C. Poiré, curé de Ste-Anne Lapocatière a chanté l'absoute.

L'assistance était nombreuse et se composait des paroissiens du Cap St-Ignace et des notables des paroisses environnantes. Plusieurs membres du clergé, les RR. MM. F. X. Delage, F. X. Méthot, curé de St-Eugène ; Chs Bacon, de l'Islet ; L. N. Laliberté, de St-Michel ; C. A. Maro, de l'Archevêché et A. Pâquet, vicaire au Cap St-Ignace, se sont rendus aux funérailles pour honorer la mémoire de leur regretté confrère.

M. l'abbé Morin était frère de l'honorable juge Morin.

#### Journaux depuis 1857

Depuis la fondation du *Courrier du Canada*, en 1857, cent seize journaux ont vu le jour à Québec.

De ce nombre treize seulement ont continué leur publication. Ce sont par ordre de date : *L'Evénement*, *Le Naturaliste Canadien*, *La Gazette Officielle*, *Le Saturday Budget*, *Les Annales de la Bonne Sainte Anne*, *Le Daily Telegraph*, *Le Cultivateur*, *Le Nouvelliste*, *l'Electeur*, *Le Journal d'Education*, *l'Enseignement Primaire*, *La Vérité*, *Les Nouvelles soirées Canadiennes*, et le *Journal des Campagnes*.

**M. Ernest Marceau**

Nos lecteurs connaissent déjà M. Ernest Marceau. Dernièrement, une revue de Paris parlait en termes très élogieux des poésies qu'il a publiées.

Dans le dernier numéro de la revue canadienne, il vient de faire paraître une chansonnette pleine de grâce que nous reproduisons avec plaisir. Elle est intitulée : "Notre nid" etc etc.

**NOTRE NID**

Quel bonheur ! enfin, le jour tombe.  
Ton ramier  
Ma colombe,  
Rentre avec joie au colombier.  
Notre nid est petit, modeste ;  
Mais pour nous qui tant nous aimons,  
Il est bien riche, et grand de reste,  
Car tu l'emplies de tes chansons.  
Mon alle est pesante et lassée ;  
Et le vent  
L'a glacée :  
La bise est froide bien souvent !  
Mais, lorsque j'ai vu la demeure  
Où toujours tant nous nous aimons,  
Fatigue, adieu ! car voici l'heure  
Des caresses et des chansons.  
Ah ! tu vaux mieux qu'un diadème,  
Petit nid !  
Que je t'aime !  
Que de fois mon cœur t'a béni !  
Gardons donc, ô ma toute belle,  
Aussi longtemps que nous vivrons,  
Un culte pieux et fidèle  
Pour notre nid et nos chansons.

**Grand incendie à New-York**

**PLUSIEURS VIES DE PERDUES.**

L'ancienne bâtisse du "World" au coin des rues Park Row et Beekman près du bureau de poste, a été complètement détruite, avant hier, par le feu, des dommages considérables ont été causés aux maisons voisines.

Il y a plusieurs vies de perdues ; on en connaît pas encore le nombre.

**Le revenu**

Il nous est agréable de constater chaque mois que le revenu public s'accroît considérablement. Ainsi le revenu des douanes à Montréal en janvier dernier s'est élevé à \$702,924, contre \$537,503 en janvier 1881, et cause ainsi une augmentation de \$163,421. Le revenu de l'intérieur a été de \$94,036.11 contre \$89,420.60 en janvier 1891 : augmentation \$4,615.51.

Le revenu et les dépenses pour le mois de janvier et les autres six mois de l'année fiscale se répartissent comme suit :

Douanes.....	\$ 1,623,906 27
Accise.....	469,584 13
Postes.....	190,272 60
Travaux publics.....	201,557 10
Estampilles.....	33,001 53
Divers.....	311,245 94
<b>Total.....</b>	<b>\$ 2,819,567 57</b>
Revenu jusqu'au 31 déc. 1881.....	16,167,624 08
<b>Total .....</b>	<b>\$18,987,191 65</b>
Dépenses.....	\$ 4,387,856 38
Dépenses jusqu'au 31 déc. 1881.....	11,332,073 99
<b>Total.....</b>	<b>\$15,719,930 37</b>

Le tableau suivant nous donne une excellente idée de l'augmentation des recettes du 1er juillet 1881 au 31 janvier 1882 sur la même période de l'année dernière :

	1881	1882
Douanes.....	\$10,050,039 10	\$11,985,993 19
Accises.....	3,270,702 44	3,542,859 58
Autres sources..	3,124,209 13	3,658,836 88
<b>Total.....</b>	<b>\$16,444,951 55</b>	<b>\$18,987,191 65</b>

**Administration de la justice**

La mort du juge Laframboise fournit au gouvernement une occasion de réparer une injustice dont souffre depuis longtemps le district de Québec.

M. Laframboise résidant à Montréal avait été nommé juge à Gaspé par l'administration Mackenzie, à la place du juge L. B. Caron, transféré à Québec. Ce siège appartenait à un avocat de Québec, et le district de Montréal avait plus que sa part dans l'administration de la justice.

Bien plus, d'après les statuts Refondus du Bas-Canada, deux juges de la cour d'appel doivent résider à Québec. La cour d'appel était alors composée de cinq juges ; aujourd'hui il y en a six et un seul juge réside à Québec. L'année dernière, M. le juge Tessier a dû demander un congé pour cause de maladie et pendant six mois nous n'avions pas de juge de la cour d'appel à Québec ; à tout instant on devait télégraphier à Montréal pour faire descendre un juge à Québec.

Nous croyons qu'il n'y a qu'une seule opinion ici dans tous les partis c'est que le futur juge de Gaspé doit être un des membres du barreau de Québec et que le gouvernement ne peut sans injustice pour le district de Québec sanctionner le précédent créé par M. Mackenzie.

**Fin du procès Guiteau**

Ce remarquable procès qui a captivé l'attention du public depuis si longtemps s'est tout-à-coup terminé samedi matin par la condamnation à mort du prisonnier. Le juge Cox, après un minutieux examen du plaidoyer de Scoville, s'est décidé à refuser la demande d'un nouveau procès et Guiteau sera ainsi pendu le 30 Juin prochain. Le président Garfield, on s'en rappelle, fut frappé à mort le 2 Juillet de l'année dernière. Il est peu probable que les avocats de la défense essayent de porter la cause devant la cour du Banc, quoique cependant, cette dernière ressource leur soit laissée en mains. Avant de laisser prononcer la sentence Guiteau a parlé longuement et avec plus de violence que jamais auparavant.

**Une vacance au Sénat**

Nous lisons dans le *Nouvelliste* : "La nomination de M. Fabre crée une vacance dans le Sénat."

"On croit qu'elle sera remplie par M. J. D. Brousseau, député de Portneuf."

"M. Brousseau a déjà rendu de grands services au parti conservateur. Le fauteuil de sénateur qu'on lui donnerait ne serait donc qu'une juste récompense du mérite."

Il est certain que M. Brousseau a rendu de grands services au parti conservateur. Le comté de Portneuf appartient à la division La Salle que représente M. Fabre. Or, M. Brousseau a été élu quatre fois dans ce comté qu'il a représenté pendant douze années consécutives, de 1860 à 1872, sous l'Union d'abord, et puis au parlement fédéral depuis la Confédération.

M Brousseau est grand propriétaire dans la division La Salle ; l'ancienne seigneurie de St Augustin lui appartient.

M. Brousseau a été élu, le 2 décembre dernier dans Portneuf, malgré toutes les noires cabales et les mensonges les plus éhontés des chefs libéraux.

Bref, M. le maire de Québec possède toutes les qualités voulues pour faire un excellent sénateur, et nous croyons que ce ne serait que justice de la part du gouvernement de le nommer à la place de l'honorable M. Fabre.

**Les "ex"**

Quelques anciens députés persistent, dans toute circonstance, à signer ex-M. P. Le ridicule de cela n'est égalé que par la signature ex-prototaire qu'on lit invariablement à la suite d'un certain nom.

Nous en connaissons, de ces *ex*, qui n'ont pas encore remboursé au coffre public, ni payé aux particuliers, les sommes assez rondes qu'ils doivent en rapport avec ces *ex-charges*. Il leur faut bien de l'aveuglement et de l'outrecuidance pour rappeler ainsi et réimprimer ces titres qui ont tourné à l'humiliation de ceux qui les ont portés, et au détriment du pays.

Et ces *ex* se scandalisent quand les députés actuels, ceux dont l'élection a été validée par les tribunaux, prennent le titre auquel ils ont droit ! Le dépit leur a fait et leur fera dire et faire bien des sottises.

Nous pouvons du reste, informer l'Electeur que si les lettres M. P. ont suivi quelques signatures dans notre édition du 1er février, ce sont nos correcteurs d'épreuves qui les ont ajoutés par inadvertance et non nos correspondants.

Nous venons de vérifier le fait par le manuscrit.

**Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec.** Histoire du monastère de Notre-Dame des Anges (Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus.) Ordre de saint Augustin. Québec, C. Darveau, Imprimeur-éditeur, 1882.

Tel est le titre d'un ouvrage de 743 pages, in-octavo, imprimé chez M. Darveau, avec un grand soin ; on y voit un excellent portrait de Mgr de St-Vallier, second évêque de Québec.

Mgr Taschereau, archevêque de Québec, dans une lettre à la Révérende Mère Supérieure de l'Hôpital Général, approuve l'impression de cet ouvrage "qui paraît, dit-il, devoir être très utile à tous les fidèles de ce diocèse, et en particulier aux communautés religieuses."

Ce magnifique volume embrasse deux périodes distinctes ; la 1ère est celle comprise entre l'époque du premier voyage de Mgr de St-Vallier au Canada (1685), et la conquête du pays par les Anglais (1760). La seconde s'étend depuis la conquête jusqu'à nos jours. Dans une troisième partie, on a exposé l'idée générale des règles et de la constitution de la communauté, qui en montre la pratique douce et facile, dans un certain nombre de notices édifiantes et peu étendues.

Cette partie est surtout destinée aux jeunes filles pieuses et sérieuses. Comme nous n'avons pas eu le temps de lire ce volume presque

monumental, nous nous réservons le droit d'en donner prochainement une étude complète, afin de rendre justice à son auteur qui nous est inconnu. La modestie de ces bonnes dames hospitalières a été telle, qu'il nous a été impossible de soulever le voile de l'anonyme qui couvre la noble personne qui a bien voulu doter notre littérature et notre histoire d'un aussi joli travail.

**Comté d'Yamaska**

Une dépêche spéciale de St François du Lac, chef-lieu du comté d'Yamaska, nous apprend dit le *Courrier de St-Hyacinthe*, que l'Honorable M. Wurtele a été élu hier, par acclamation, député de cette division électorale.

Les électeurs du comté ont compris qu'il leur importait d'élire unanimement le Trésorier provincial et que c'est un honneur d'avoir pour représentant un ministre de la couronne.

Nous les en félicitons, de même que l'honorable M. Wurtele qui fera un bon ministre comme il a été bon représentant.

Le Canada croit savoir que l'a dresse en réponse au discours du Trône sera proposée par M. Bergeron, député de Beauharnais, et secondé par M. Guillet, le nouvel élu de Northumberland.

Les électeurs des comtés de Nicolet et d'Yamaska, par l'entremise de leurs députés au fédéral, vont présenter à la prochaine session une requête aux Chambres demandant des amendements à la loi sur le tabac canadien.

Le 31 décembre 1880, la dette municipale de Montréal s'élevait à \$11,346,686. En 1868, elle n'était encore que de \$5,000,000, ce qui représente une augmentation énorme.

Il a été dépensé \$2,587,488 pour l'aqueduc, \$485,445 pour égouts collecteurs, \$740,898 pour pavage, \$632,355 pour chemins de fer, \$1,009,316 pour le parc, \$450,000 pour l'hôtel-de-ville, \$202,271 pour amélioration des rues, \$170,000 pour stations, \$25,000 pour prison, \$285,000 pour bâtiments de l'exposition.

**Agriculture.**

**CERCLE AGRICOLE DE DESCHAMBAULT.**

*Nécessité de l'enseignement agricole considéré comme moyen de faire apprécier et aimer l'état de cultivateur.*

Tel est le titre d'une conférence donnée par M. Joseph Drapeau, au cercle agricole de Deschambault dont il est le secrétaire. L'auteur de cette conférence, après avoir considéré le rôle de l'agriculture au point de vue de la prospérité du Canada, la nécessité qu'il y a pour le peuple canadien, vu les circonstances dans lesquelles il se trouve, d'être avant tout un peuple agricole, se demande : "pourquoi l'état de cultivateur si noble et si indépendant est pourtant si mal apprécié par ceux-là même qui l'ont embrassé ; pourquoi cet état appelé à procurer tant de jouissance et de bonheur à ceux qui s'y livrent est généralement méprisé

par la plus grande partie des jeunes gens des campagnes." La réponse à ces questions se trouve sans doute dans l'état de misère et de gêne dans lequel vivent une bonne partie des travailleurs de la terre.

Epuisée par une culture routinière la terre ne donne plus qu'un faible revenu ; et le cultivateur appauvri ne croit plus à la possibilité de rendre au sol qu'il cultive sa fertilité première. Il lui faudrait pour cela, dit-il, être dans l'aisance, il ne croit pas qu'il lui manque les connaissances indispensables pour une bonne culture ; et pourtant, que d'améliorations importantes le cultivateur instruit dans l'art agricole pourrait faire à la terre qu'il cultive avec les seules ressources qu'il a à sa disposition. Les fils des cultivateurs considérant les faibles revenus que leur père retire d'un sol mal cultivé n'ont aucun attrait pour un état où ils ne croient trouver que la misère. Il importe que ces préjugés si préjudiciables aux intérêts de l'agriculture en ce pays disparaissent et l'instruction agricole contribuera pour une large part à les faire disparaître.

Cette instruction se donne actuellement par l'entremise des cercles agricoles ; mais ce n'est pas tout il importe qu'elle soit donnée à la jeunesse, l'enfant jeune encore devrait apprendre à aimer l'état de cultivateur et à comprendre que cet état peut donner l'aisance et le bonheur à ceux qui s'y livrent. De là il résulte que l'enseignement dans les écoles de campagnes devrait être surtout agricole. Un tel enseignement, proportionné à l'âge des enfants et donné sous une forme intéressante, leur inspirerait le goût de la culture. Ainsi l'horticulture devrait être enseignée d'une manière pratique ; pour cette fin les élèves cultiveraient dans leurs heures de loisir une petite étendue de terre que les parents mettraient avec plaisir à leur disposition. Cette culture se ferait suivant les principes émis à l'école. Le titulaire de l'école encouragerait ces travaux ; l'étendue de terre à sa disposition recevrait de sa part les travaux de culture en rapport avec ceux des élèves. Ce champ cultivé de la manière la plus perfectionnée possible, deviendrait le jardin modèle où les élèves seraient témoins des divers travaux d'horticulture exécutés par le titulaire ; ils y puiseraient les connaissances pratiques qui leur aideraient à bien opérer eux-mêmes leurs travaux de culture. Les magnifiques revenus que donneraient ces travaux bien exécutés feraient aimer aux enfants la culture de la terre, et ils apprendraient à bien apprécier l'état de cultivateur.

#### FROMAGERIE.

La question des fromageries est à l'ordre du jour, lisons-nous dans l'*Union des Cantons de l'Est*. Dimanche dernier, M. Bourbeau, notre député au parlement fédéral, adressait la parole à ses électeurs de St-Paul de Chester à ce sujet. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il fut bien compris et qu'il y a tout lieu d'espérer la réalisation de ses projets au printemps.

Déjà M. Bourbeau, nous l'avons annoncé, a établi une fromagerie à St-Norbert. Les opérations de l'année dernière ont été des plus satisfaisantes. Le fromage s'est bien vendu et la manufacture elle-même a été un succès.

Ainsi du 1er juin au 1er octobre, les cultivateurs qui ont porté le lait de leurs vaches à la fromagerie, ont réalisé de \$15.00 à \$25.00, selon la capacité des laitières. En d'autres termes, chacune des vaches de l'ex-

ploitation s'est payée elle-même avec la production de son lait. Ce résultat est certainement des plus encourageants !

Nous ne saurions trop encourager les cultivateurs dans cette branche si rémunérative de l'agriculture, et à secondar les vues de leur député.

Ce qu'il leur faut, c'est un sol bien engraisé, rendu fertile à l'excès par les procédés les plus économiques. Eh ! bien avec le système des fromageries et des beurreries, on arrive du coup à ce résultat.

Pour faire beaucoup de fromage et de beurre, il faut des animaux de bonne race et de bons pâturages, ce qui donne beaucoup d'argent et beaucoup d'engrais. Il semble que l'agriculteur ait en perspective un avenir magnifique pour peu qu'il suive avec constance et intelligence ce système d'agriculture aussi simple que facile.

Nous devons féliciter M. Bourbeau sur les efforts qu'il fait pour assurer aux cultivateurs de son comté les avantages dont il a su déjà tirer grand profit.

#### Notes Commerciales

Il y a sur la rivière Kennebec, dans l'état du Maine, trente-sept compagnies exploitant la glace de la rivière, et leurs glaciers peuvent contenir 1,120,400 tonnes de glace.

Les compagnies manufacturières de Montréal tiennent en ce moment leurs assemblées annuelles et déclarent de jolis dividendes, comme résultat des opérations de l'année dernière.

Toutes les presses à coton de la Nouvelle Orléans sont encombrées, parce que la grande partie de la récolte est détenue pour livraison plus tard, et parce qu'il ne se fait aucune expédition considérable en Europe.

De Middlebury, Vermont, on a expédié en 1881, 6,777 moutons mérinos inscrits au registre de filiation ; l'année précédente les expéditions avaient été de 5,965, et en 1879 de 4,000 mérinos.

On a inventé—ou plutôt retrouvé—en Allemagne un procédé pour fabriquer du papier d'amiante. On se sert de quatre-vingt quinze pour cent d'amiante et de cinq pour cent de fibre de bois ; le tout donne un papier d'assez bonne apparence, sur lequel on peut écrire, et qui est absolument incombustible. On a aussi inventé une encre incombustible en combinant un chlorure de platine avec de l'huile de lavande, du noir de fumée et du vernis. Désormais, les billets de banque, les lettres d'amour et autres papiers devraient être écrits avec ces matériaux indestructibles.

L'inspecteur des poids et mesures de Belleville vient de saisir et de confisquer vingt-six poids trop légers, une mesure illégale et une bascule qui escroquait à l'acheteur 10 livres sur 160.

Quelques capitaines naviguant sur les lacs demandent à être soumis à un examen du genre de celui qu'ont à passer les mécaniciens afin qu'on ne confie plus de navires à des personnes incompetentes.

La France et l'Italie avaient jusqu'ici fabriqué le sucre avec la pulpe de la betterave ; mais on vient d'y introduire la culture de la canne à sucre dont la croissance rapide menace de supplanter l'industrie de la betterave.

Vingt-huit navires récemment arrivés à New York avaient des pommes de terres comme partie de leur chargement. Une maison annonce qu'elle a en vente 1,000 sacs provenant d'Allemagne, et 200 tonnes provenant d'Ecosse.

#### Etat général de l'Europe

Le journal *Le Nord* contient une très remarquable appréciation de l'état général de l'Europe. Nous en extrayons les passages suivants, dont nous n'avons pas besoin de signaler l'importance à nos lecteurs :

" L'humanité dans sa marche vers la civilisation est arrivée à un carrefour. De nouvelles routes s'ouvrent devant elle. Les anciennes voies ne sont plus praticables, les anciennes formules sur lesquelles elle avait vécu jusqu'à présent n'ont plus de sens. Les doctrines de l'ancien libéralisme sont usées. On n'a plus foi ni dans l'habileté diplomatique, ni même dans la force militaire, quoiqu'on la redoute. L'expérience a appris qu'il n'y a plus de calculs à fonder sur le sable du suffrage universel et que la guerre la plus victorieuse épuise le vainqueur autant que le vaincu, en faisant peser sur tous le fardeau de la paix armée. Les problèmes qui se posent aujourd'hui à l'homme d'Etat ne sont plus politiques, mais économiques et sociaux. De nouvelles couches ont surgi des bas-fonds de la société tandis que les couches supérieures s'effondraient.

" Un Romain du temps des Césars disait : " Ne réunissez pas les esclaves " au forum, ils pourraient se compter. " — Les esclaves de nos jours, c'est-à-dire les déshérités, les humbles, la masse, se sont comptés. Ils savent qu'ils sont le nombre et qu'aujourd'hui le nombre c'est la force. Ils en usent avec l'ignorance imprudente d'enfants à qui l'on donne une arme à feu. La société civilisée menace de sombrer sous cette marée montante. Toutes les anciennes digues sont affaiblies ou près de se rompre. L'Eglise, cette base fondamentale de la société issue du christianisme, est battue en brèche et voit son autorité méconnue ou contestée. L'Etat ne s'est pas impunément déclaré athée. L'école l'a suivi et nous prépare des générations de libres penseurs. Au milieu de ce chaos, des forces nouvelles ont surgi. L'hébraïsme s'est révélé tout à coup comme une puissance formidable, disposant des plus terribles engins de la politique moderne—la banque et le journalisme, et travaillant à détruire la société chrétienne pour y substituer la domination universelle du peuple élu de Jéhovah. Le socialisme, de son côté, poursuit aussi son œuvre de destruction, voulant tout mettre à bas pour laisser aux futures générations le soin de bâtir quelque chose de neuf sur ce sol bouleversé et nivelé.

" Quelle est la tâche des gouvernements en présence d'une pareille situation ? N'est-ce pas de renoncer à toutes les anciennes rivalités politiques et de s'unir pour parer à un péril qui les menace tous ?

" La politique doit donc absolument changer de voie, et grâce à Dieu, il y a encore des hommes d'Etat aptes à le comprendre.

" Ce n'est pas pour rien que le vieil empereur Guillaume, à la fin de sa glorieuse carrière, au seuil de l'éternité, considère comme un dernier devoir de restaurer le caractère chrétien de l'Etat.—chrétien c'est-à-dire fondé avant tout sur la charité envers les classes pauvres—et qu'il lègue après lui cette tâche à son héritier.

" Ce n'est pas pour rien que le chancelier allemand travaille par dessus les partis à ramener la concorde entre l'Eglise et l'Etat, ces deux forces morales dont l'union peut seule encore lutter contre la désorganisation sociale.

" Certes l'empereur Guillaume et son chancelier ont en vue surtout les intérêts de leur pays. Mais sur ce terrain tous les Etats sont solidaires."

#### La grande question

Nous lisons dans le *Journal de Rome* :

Voici un aveu très remarquable et qui ne saurait être suspect, puisqu'il émane de l'un des porte-voix du ministère Depretis, le *Diritto*. Ce journal développe sa pensée de la manière suivante : " Que l'on soutienne, tant que l'on veut notre droit de nation une, libre et indépendante, comme nous le soutenons et défendons nous-mêmes ; que l'on rejette, comme nous le rejetons énergiquement, toute ingérence dans les affaires d'ordre exclusivement national ; mais il ne faut pas exclure l'éventualité de telles puissances qui viendraient nous dire ; " Nous reconnaissons votre droit ; nous ne voulons pas toucher à votre autonomie, mais c'est la cause du droit, de l'autonomie de la souveraineté de tous qui est ici en jeu. Pourvoyons donc à ce qui touche à l'intérêt commun, à ce qui ne regarde pas seulement l'Italie, mais tous les Etats sur lesquels le Pape exerce son action.

" Comment donc, poursuit le *Diritto*, peut-on trouver qu'il est libéral et patriotique de dire : non, nous ne voulons rien discuter, en aucune manière.—Si, d'une part, il est de notre devoir de repousser la discussion relativement à nos affaires, nous n'avons pas, d'autre part, le droit de les discuter en tant que ces mêmes affaires peuvent intéresser les autres.

" Il s'agit ici d'un intérêt moral et politique tout à fait supérieur.

" L'important est de savoir comment la discussion est voulue d'un côté, et comment nous pouvons l'admettre du nôtre. Si on venait nous dire : Il faut que l'Italie fasse quelque chose de plus pour le Pape, ou bien si l'on nous proposait de soumettre la loi des garanties à la sanction et à la vigilance commune,—alors, assurément, nous nous sentirions menacés et offensés, alors nous aurions le droit et le devoir de rejeter de pareilles propositions. Mais la question ne sera jamais présentée de cette manière, et l'on pourrait nous dire simplement : " Il est un problème dont les données ne sauraient être circonscrites par les bornes de l'Italie. Il y va de l'intérêt général ; essayons de le résoudre ensemble. " Y aurait-il en cela quelque chose d'offensant pour notre susceptibilité nationale ? Comment nous en désintéresser en déclarant que ce problème ne nous regarde pas, ou qu'il nous concerne exclusivement ? Gardons-nous d'imiter l'autruche qui ferme les yeux, et croit qu'il n'y a rien à voir, parce qu'elle n'y voit plus.

Après ces déclarations on ne peut plus justes, le *Diritto* se laisse entraîner à une de ces incroyables inversions de termes qui lui sont familières, depuis qu'il a représenté le Pape comme étant l'offenseur et le coupable, tandis que l'Italie serait l'offensée et la victime. La discussion internationale, reconnue inévitable par le *Diritto*, devrait porter sur la formule suivante :

" Le Pape est une menace, une difficulté, un péril commun ; sur ce terrain, c'est-à-dire pour conjurer la menace, pour déjouer le péril et triompher de la difficulté, nous sommes prêts à nous entendre. Sur tout autre terrain, l'entente est impossible et nous n'admettons pas même un échange de vues.

\* \* \*

La *Leggenda della Democrazia* parle dans les termes les plus outrageants de celui qu'elle ose appeler le " bourgeois de Carpineto " ; puis, dans un autre numéro, la feuille radicale déclare que le meilleur système pour résoudre la question de l'indépendance du Saint-Siège, consisterait à " supprimer le premier article du

Statut, à incamérer les biens de l'Eglise et les palais apostoliques ; aucun culte ne serait reconnu, aucun privilège conféré."

La *Lega* termine son article en disant que "les causes qui ont perdu la révolution française perdront aussi la monarchie italienne", et, parmi ces causes la *Lega* signale celle-ci : "La révolution française avait seulement offensé l'Eglise, mais elle n'était pas arrivée à la désarmer."

**Les rêveries d'un journaliste**

Tout ce qu'on fait en Europe ou rien, c'est la même chose, assure Aurélien Scholl. Le czar, le prince de Galles, Bismark et Turquet perdent leur temps. L'invasion s'avance, la terrible, la vraie, et, s'il est une consolation en pareille occurrence, c'est de penser que nous serons les derniers mangés.

Econtez bien ceci : Vous assistez journallement à la transformation du Japon, qui, dans quelques années sera tout aussi avancé que la France et l'Angleterre.

Quand le Japon aura un assez grand nombre de vaisseaux cuirassés, de canons rayés, de torpilles et de fusils se chargeant par la culasse, il s'emparera de la Chine.

Il faudra un demi-siècle aux Japonais pour élever les Chinois à la hauteur de la situation. Une fois la Chine divisée en départements, les départements en communes, le service rendu obligatoire pour tous, les réseaux de chemins de fer établis sur cet immense territoire, une armée de quatre millions d'hommes tombera sur l'Europe.

Si quatre millions d'hommes sont écharpés, on nous en enverra quatre autres millions, et il n'y aura plus ni Autriche, ni Russie, ni Allemagne, ni rien du tout. L'Europe n'échappera pas plus à ce flot montant que l'Algérie à l'invasion des sauterelles.

Que manque-t-il aux Asiatiques ? Les mêmes armes qu'à nous. Et quand ils les auront ?

Nous serons mangés, c'est fatal. Si j'avais des fils, je les enverrais à Pékin. L'avenir est là.

**CONSEILS**

**AUX FAMILLES CHRÉTIENNES**

**La mère, première institutrice de l'enfant**

La mère sera la première institutrice de son fils. C'est elle qui lui apprendra à lire. Elle mettra toute son attention à lui donner le goût de s'instruire, éveillant sa curiosité et provoquant ses questions.

La mère, sans ce dernier rapport, sera puissamment aidée par la nature. L'enfant est ordinairement questionneur. "C'est un instinct providentiel dans l'enfant, dit Mgr Dupanloup ; il sollicite lui-même l'éducation que Dieu veut qu'on lui donne. Et qu'on ne s'y trompe pas, ajoute-t-il, tout cela n'est pas de médiocre importance. Ces questions innombrables et les réponses qu'elles appellent sont le grand apprentissage de la vie, .. l'enseignement de la pensée et du langage."

Saint Jérôme conseillait à Lèta de se procurer un alphabet mobile de bois ou d'ivoire, d'en faire un jouet pour l'enfant, et de lui apprendre à nommer les lettres et à les reconnaître soit en les rangeant, soit en les mêlant, au gré des caprices enfantins : "Que ces lettres lui servent de jeu et que ce jeu l'instruise, *Ludat in eis ut et ludus ejus eruditio sit.*"

C'est en effet sur les genoux de sa mère, à l'école de l'amour, du sourire, de la caresse et du tendre reproche, que l'enfant apprend le mieux les rudiments des premières connaissances dont le développement attendra une discipline plus austère.

On ne laisse peut être pas assez longtemps aujourd'hui l'enfant à cette douce école maternelle : on a trop envie de hâter son instruction et on s'expose à fatiguer en lui les organes faibles et délicats que mettent en exercice la mémoire et l'intelligence. On le traite comme la plante que l'on enferme en

serre chaude pour obtenir, par des procédés artificiels, des fleurs et des fruits avant leur saison. La plante s'épuise avant le temps, ses fleurs sont maladiées et ses fruits sans saveur. Combien n'avons-nous pas vu de ces petits prodiges d'enfants à sept et dix ans s'arrêter tout à coup dans leur développement intellectuel, et tromper toutes les espérances que leurs connaissances précoces avaient fait naître ! J'ai souvent gémi de l'illusion des parents à cet égard. A l'âge où l'enfant a le plus besoin d'air, de soleil et d'exercice, on l'entraîne au piano, à la table d'études, au grand dommage, selon nous, de sa santé, de la vigueur future de son intelligence et de son caractère.

Les parents sages et prudents ne forceront, ne violenteront pas la nature ; ils comprendront que dans la plus tendre enfance, c'est-à-dire jusqu'à huit ou neuf ans, il importe de garder les plus grands ménagements. Je ne dis pas que la discipline du travail ne puisse et ne doive se faire sentir, mais elle doit être douce et proportionnée à l'âge et aux forces morales et physiques, et, comme le dit Horace, il faut savoir :

...quid valeant humeri, quid ferre recusent ?

Saint Jérôme est d'avis que les parents aient plutôt recours aux récompenses qu'aux punitions, quand il s'agit d'exciter au travail ; il désire que plusieurs enfants du même âge étudient ensemble afin de créer l'émulation, et que les louanges données à l'un soit un aiguillon pour l'autre. Ne prodiguez pas les reproches, dit-il, si l'esprit est lent et les progrès moins satisfaisants ; c'est par des éloges discrets et mérités qu'il faut exciter ces jeunes esprits ; faites que le succès les encourage et que l'échec ne leur inspire qu'un regret salutaire ; mais, avant tout, que l'enfant ne prenne pas l'étude en aversion, de peur que le dégoût du travail ne continue après les années de l'enfance.

Les premiers éléments du catéchisme, les explications faciles qu'il provoque sont un des exercices les mieux appropriés à former le jugement de notre jeune élève et à discipliner son attention vagabonde. Les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, simplement exposées et commentées, serviront admirablement à graver dans la mémoire et à faire comprendre les maximes de la morale chrétienne.

Faites prendre à l'enfant, dès le bas âge, la sainte habitude de la prière, et, comme dit saint Jérôme, que la prière succède à la leçon et la leçon à la prière. Qu'elle soit courte, mais si bien proportionnée aux forces affectives de l'enfant qu'elle ne dégénère jamais, même à cet âge, en formules prononcées du bout des lèvres.

Il est d'une extrême importance que les propres parents, c'est-à-dire le père et la mère, ne se déchargent sur personne des soins de la première éducation des enfants. Une grand-mère, une tante ne remplacent point adéquatement les auteurs de la vie ; celles-là n'ont point grâce d'état comme ceux-ci, et l'expérience découvre les inconvénients de ces suppléances. "Le premier épanouissement de ces jeunes âmes d'enfant, dit avec une haute raison Mgr Dupanloup, doit essentiellement se faire sous le regard des parents et au souffle vivifiant de leur amour. Pour ces soins délicats un père et une mère trouvent, dans leur cœur et dans le mouvement de leur foi, des moyens et des secrets d'éducation plus efficaces que toutes les théories pédagogiques ;" et je me permets d'ajouter, plus efficaces que toute la bonne volonté des grand-mères, souvent très faibles, des tantes qui entravent quelquefois l'éducation des neveux au moins autant qu'elles la servent.

Il faut, nous le répétons, que la première éducation soit l'œuvre collective du père et de la mère. Mieux que personne, ils formeront chez le petit enfant la pensée, la raison et la parole, la volonté et le caractère, le cœur et la conscience ; et mieux que personne, ils prépareront les éléments les plus riches de la vie intellectuelle et morale.

MGR MEIGNAN.

**Irlande et Canada**

La session parlementaire devant s'ouvrir bientôt, le cabinet anglais a dû se préoccuper du sort des prison-

niers politiques incarcérés en Irlande, et principalement de ceux qui font partie du Parlement anglais. Le *Times* assure que le gouvernement a décidé de rendre la liberté aux députés irlandais incarcérés, et de retenir en prison les autres suspects.

Cette demi-mesure ne satisfera sans doute personne, et permettra seulement à M. Parnell et à ses amis de porter à la Chambre des communes des récriminations sur le sort des suspects maintenus en prison.

Sir Stafford Northcote a adressé une circulaire aux membres du Parlement appartenant au parti conservateur, pour les inviter, en raison de la gravité des circonstances, à se trouver exactement à leur poste le 7 février prochain.

Le *Freeman's Journal* avertit le gouvernement de l'Irlande que, s'il persiste dans sa politique actuelle, si les expulsions de fermiers ont lieu sur une grande échelle, et si les prêtres qui prennent parti pour le peuple sont sujets à être arrêtés, les événements dépasseront les appréhensions des plus pessimistes. Nous sommes, dit le *Freeman's Journal*, à la veille d'événements terribles si le gouvernement ne change pas de politique.

En même temps qu'il publie cet avertissement, le *Freeman's Journal* répudie le manifeste "Pas de redevances," ainsi que toute idée de sécession.

Il est utile d'ajouter que ce journal, sans jamais trahir la cause de l'Irlande, a toujours fait preuve d'une modération que les Anglais sont unanimes à reconnaître.

Nos lecteurs n'auront pas oublié le nom de M. Labouchère, membre de la Chambre des communes pour Northampton, cette circonscription qui s'obstine à élire également M. Bradlaugh.

M. Labouchère, qui est un libéral déclaré et un partisan du cabinet Gladstone, vient d'envoyer au *Daily News*, qui s'est empressé de la publier une longue lettre où il préconise l'établissement d'un Parlement irlandais, et maintient le droit qu'à l'Irlande de s'administrer elle-même sans cesser pour cela d'être soumise à la couronne d'Angleterre. En un mot, M. Labouchère estime juste et fondée la politique des home rulers irlandais.

Cette attitude d'un des membres les plus marquants du parti whig ne peut manquer d'exercer une grande influence sur l'opinion ; elle est en même temps une preuve du progrès que font dans les esprits les projets d'une constitution particulière pour l'Irlande, qui serait ainsi mise, à plusieurs égards, sur le même pied que le Canada.

**La question Birmane**

L'*Evening Standard* publie une correspondance télégraphique de Rangoon, dans laquelle on lit :

Je viens à l'instant d'un voyage à Mandalay, où les affaires sont dans une situation fort critique. On se préparait à fermer les boutiques, et les habitants se renfermaient chez eux, par suite du bruit qui s'est répandu de la mort du roi Thibau. On ajoutait généralement foi à cette rumeur, et même le commissaire anglais croyait à son authenticité. Une personne digne de foi m'a raconté qu'elle avait vu le roi, le 3 janvier, et qu'il n'y avait pas le moindre doute qu'il ne fût fou. Dans ce cas, suivant la coutume birmane, il devra être déposé. Ses héritiers sont ses deux cousins, dont les prétentions sont vivement discutées au palais. Au sein du ministère, un parti nombreux se prononce pour le rappel de Noungyan ; mais la fraction la plus puissante en ce moment favorise

la nomination de la reine comme régente.

Pour apprécier la valeur de ces informations, il est bon de savoir que l'Angleterre cherche actuellement à profiter des dissensions intérieures de la Birmanie supérieure pour lui imposer, son protectorat et s'assurer à ses dépens les routes commerciales de la Chine méridionale au golfe de Bengale. Le sang-gène de l'administration britannique devra nous engager à prendre des précautions, et l'occasion nous paraît bonne pour réclamer une fois de plus la nomination d'un agent sérieux à Mandalay.

**Les Escrocs**

Paris est mis en coupe réglée par une bande d'escrocs américains ; voici ce que disent les journaux de la dernière malle :

Le 9 descendait, dans un des plus grands hôtels de la rue de Rivoli, à Paris, un gentleman, en élégant costume de voyage, et sentant son grand seigneur d'une lieue. Il se fit donner l'un des plus beaux appartements de l'hôtel, prétendant qu'il recevrait de nombreuses visites, et que, du reste, il attendait plusieurs personnes auxquelles il avait donné rendez-vous à Paris.

Le noble étranger n'avait, comme bagage, qu'un de ces sacs de voyage en cuir de Russie, dans lesquels sont renfermés quelque peu de linge et un nécessaire de toilette.

Deux heures après son arrivée, le voyageur, qui s'était fait inscrire sous le nom de William Edward, venant d'Angleterre, demandait l'adresse d'un changeur ; on lui indiqua celui de l'hôtel. Descendant aussitôt dans les bureaux du banquier, il exhiba une lettre d'une maison de banque de Londres, l'accréditant auprès de plusieurs banquiers des principales capitales de l'Europe. Aux lettres de crédit étaient jointes des "circular notes," sortes de chèques, portant, comme la lettre de crédit, la signature du titulaire, et les noms et adresses des banquiers correspondants de la dite maison.

Le changeur, après s'être assuré que les titres étaient bien en règle, opéra le change des deux "circular notes," et en remit le montant à son nouveau client, soit 3 000 francs environ.

Le lendemain, on constatait, dans l'hôtel, la disparition du voyageur, disparition qui parut d'autant plus singulière, que le changeur, soupçonnant, mais trop tard, qu'il avait pu être dupe d'un habile escroc, écrivit à la maison de banque de Londres pour avoir des renseignements sur le signataire des "circular notes."

La réponse qui fut immédiatement télégraphiée à l'infortuné changeur le plongea dans la désolation : William Edward était inconnu.

Une enquête fut ouverte ; elle fit connaître que l'adroit filou s'était aussi présenté chez d'autres banquiers, lesquels avaient escompté de nouvelles "circular notes" pour une somme assez considérable.

Les "circular notes" demeurées en la possession des correspondants à Paris de la maison de banque de Londres furent examinées avec soin, et l'on découvrit qu'une signature primitive avait été apposée au bas de ces chèques, effacée à l'aide d'un produit chimique, et remplacée par celle de William Edward.

Des agents furent alors dépêchés dans toutes les directions, et deux d'entre eux furent envoyés à Londres.

Voici les renseignements recueillis sur cette affaire : il y a un mois environ, un jeune Américain, accompagné de son précepteur, se faisait créditer par la maison de banque de Londres, dont nous parlons plus

haut, pour une somme considérable ; il annonça qu'il allait entreprendre un long voyage à travers l'Europe.

Depuis, on n'a reçu de lui aucune nouvelle, et — fait à noter, — pas une des "circular notes" n'a été encore présentée au remboursement.

On suppose que ce malheureux jeune homme a dû être assassiné et volé par le possesseur actuel du crédit. Ajoutons que le sac laissé par ce dernier à l'hôtel a été ouvert, et qu'il ne contenait que des fragments de journaux anglais.

#### Angleterre

Les réunions des deux compagnies rivales pour le tunnel de la Manche et l'apparition d'un article de l'amiral Damany, dans le *Nineteenth Century*, ont provoqué un vif intérêt dans l'entreprise.

Le public anglais, jusqu'à présent sceptique sur la possibilité d'exécuter les travaux, et sur les probabilités de lever les fonds nécessaires, découvrit tout à coup deux compagnies rivales. Convaincu de la possibilité de l'entreprise, le public est passé de la précédente indifférence à l'alarme la plus vive sur le péril militaire, et l'on paraît décidé de tous côtés à combattre résolument l'entreprise.

Il y a tout lieu de croire que chaque membre du cabinet, excepté M. Bright et peut-être M. Chamberlain, est opposé au projet du tunnel.

#### Un grand artiste

Le journal de Rome consacre un article à la mort du grand artiste Jean Dupré.

Ceux qui ont visité la galerie Pitti à Florence doivent sans doute, se rappeler "l'Abel et le Cain." Les touristes n'ont pas oublié, dans le cimetière de Sienne, le groupe la "Déposition de la croix," dont les reproductions se trouvent dans un grand nombre d'églises d'Europe et d'Amérique.

L'art moderne voit, avec regret, disparaître celui qui l'avait fait grand, qui lui avait rendu ses belles lignes, ses chastes inspirations, qui l'avait rendu à sa mission sublime d'éducateur des intelligences et des cœurs.

Les catholiques qui voyaient le grand artiste s'agenouiller sur les dalles de leurs églises à côté de ses enfants, comme un simple mortel, se demandent si, puisque les artistes croyants disparaissent, l'art est destiné à se perdre dans les obscurités de l'athéisme.

Descendant d'une de ces familles qui accompagnèrent les ducs de Lorraine en Toscane, J. Dupré était né à Sienne le 1er mars 1817.

Il dut, comme la plupart des grands artistes, lutter énergiquement pour se frayer un passage dans le monde.

Il nous raconte lui-même les détails de cette lutte dans un intéressant petit volume qu'il publia l'année dernière chez Le Monnier, à Florence.

Il était pauvre et chétif, si faible qu'à cause de son extrême pâleur on lui avait affublé le sobriquet "morticino," le petit mort.

C'était cependant ce "petit mort" qui devait plus tard donner une vie nouvelle à la sculpture italienne.

Dans les modestes boutiques des charpentiers, des doreurs et des sculpteurs sur bois, où il était à la fois apprenti et domestique, dévoré du désir de se distinguer et d'arriver, il supportait avec patience la rudesse de ses maîtres.

L'église de Saint-Ambroise de Florence possède encore des candélabres en bois sculptés par celui qui plus tard devait être l'ami des plus hauts personnages.

Sa vie fut rude et éprouvée, même à l'époque où sa gloire brillait déjà. Les jaloux, les émules inventèrent toute sorte de calomnies quand il

eut révélé son génie. On alla jusqu'à l'accuser d'avoir moulé son *Abel* sur les membres du jeune homme qui avait servi de modèle.

Mais il ne tarda pas à réduire au silence ses détracteurs, en s'élevant de plus en plus au-dessus de ses compétiteurs par une foule d'ouvrages dont un seul aurait suffi à faire la renommée d'un artiste.

Il nous a laissé, sur l'art, des pages écrites avec une profondeur et une sagesse qui méritent bien d'être mises à côté de celles dictées par Buonarroti et Léonard de Vinci.

L'art et la religion, tels sont les deux guides qui ont conduit Dupré à la haute situation qu'il s'est faite.

Il avait atteint une honorable aisance. Que de millions n'aurait-il pu amasser s'il avait eu la conscience élastique, s'il n'eût été, en fait de principes, aussi dur que le marbre qu'il sculptait !

Honoré par les princes, par les gouvernements, par les académies, il sut toujours garder sa dignité d'artiste.

Cette religion, qui avait été le "baume de sa vie," comme il l'appelle lui-même, fut aussi sa dernière consolation. Il laisse une fille qu'il adorait, et qui sculpte comme lui. Ses sculptures sont un reflet du génie de son père ; en les voyant, on ne s'y trompe pas.

Florence est en deuil. L'église, cette église dont Dupré n'eut jamais honte de s'affirmer fils dévoué et obéissant, lui a rendu des honneurs dignes de sa foi et de son talent.

À ses derniers moments, il n'avait qu'un regret, qu'il manifesta à Sa Grandeur l'archevêque de Florence, qui lui rendait visite : il regrettait de n'avoir pas achevé la statue de la Sainte Vierge, qu'il avait promise à la cathédrale.

#### Berlin et Rome

Nous empruntons le passage suivant, concernant l'ingérence du prince de Bismarck dans la question romaine, à une correspondance berlinoise de *l'Univers* :

"La ligne de conduite de l'homme d'Etat serait nettement tracée : la politique actuelle du chancelier demande impérieusement une alliance de tous les éléments conservateurs. Or, une telle alliance ne saurait avoir d'autre base que l'Eglise. M. de Bismarck est trop intelligent pour ne pas le comprendre, et il serait parfaitement l'homme capable d'adopter une pareille politique et de la poursuivre dans ses dernières conséquences, le rétablissement du pouvoir temporel y compris. Mais à côté de l'homme politique, il y a dans M. de Bismarck l'homme privé, l'homme nerveux et irritable par excellence. L'intelligence et les nerfs du chancelier, ce sont là les facteurs de la politique prussienne. La première en trace les grandes lignes, les seconds procèdent par bonds irréguliers et la font souvent dévier. C'est ce qui rend toute conjecture on ne peut plus difficile.

"Dans ces derniers temps, les nerfs dominant : le chancelier a trop cruellement souffert de l'opposition mordante de M. Windthorst pour pouvoir se réconcilier avec lui. De là l'incident ridicule élevé par la *Nord deutsche Allgemeine Zeitung*. Il s'agissait de séparer la fraction de son chef. Cette tentative ayant pitoyablement échoué, on voudrait séparer le Centre de Rome, et bien des gens se demandent si ce n'est pas là le but des dernières négociations. On ne paraît pas du reste vouloir se décider à une révision des lois de mai ; des pouvoirs discrétionnaires très étendus d'appliquer ou de ne pas appliquer ces lois, tel serait le dernier mot du gouvernement prussien.

"Je vous ai déjà signalé depuis

longtemps la tendance néfaste de la politique bismarckienne, qui mettrait l'Eglise absolument à la discrétion du pouvoir séculier. Pour rendre ces propositions plus acceptables, on laisse entrevoir le rétablissement de l'indépendance du Saint-Siège, dont la nécessité a été proclamée à grand tapage par l'officieuse *Post* (une des surprises que je vous avais signalées). Ce serait de la grande et intelligente politique, mais je me défie. Cette indépendance du Saint-Siège me semble ne devoir signifier en réalité autre chose qu'une dépendance complète. On voudrait créer une espèce d'indépendance factice, qui permettrait de rendre le Saint-Siège responsable de tous les griefs imaginaires, et qui se réduirait à une dépendance encore plus pénible et intolérable que l'état de choses actuel."

#### L'anniversaire de M. Windthorst

Lundi soir, à cinq heures, les membres de la fraction du centre, au Reichstag et à la Chambre des députés prussiens, se réunissaient à l'hôtel de Rome pour fêter le 70e anniversaire de leur chef, M. Windthorst, ancien ministre du feu roi de Hanovre.

L'assemblée était d'autant plus émue, enthousiaste, que quelques jours à peine se sont écoulés depuis le triomphe de M. Windthorst au Reichstag, dans l'affaire de l'abrogation de la loi du 4 mai 1874. Bien que les officieux aient déjà insinué que le conseil fédéral, à cause ou sous prétexte de l'article 4 de la motion Windthorst, est hors d'état de ratifier le projet de loi en question, la décision du Reichstag n'en existe pas moins, et cela suffit jusqu'à nouvel ordre aux catholiques allemands.

M. Windthorst s'est assis entre MM. Frankenstein et Schorlemer-Alst. Tous les députés avaient des chaises ; M. Windthorst, seul, avait un fauteuil enguirlandé.

Vers sept heures, au moment du dessert, on a commencé à porter des toasts.

Le baron de Frankenstein a rappelé les luttes du centre sous la direction de son vaillant chef, et lui a souhaité encore de nombreux anniversaires.

Le baron de Schorlemer-Alst a comparé la fraction ultramontaine à l'épouse de M. Windthorst, que la mort seule pourra séparer de lui.

M. Windthorst, se levant pour répondre aux orateurs précédents, a dit qu'il prévoyait encore de longues années de luttes. Il a engagé la fraction à rester unie, même sur les ruines de l'Etat. Il a remercié ensuite l'assistance venue des provinces les plus reculées de l'Allemagne, et il a terminé en donnant à l'assemblée l'assurance que le droit triompherait.

Un autre orateur a déclaré, au milieu des applaudissements, que, quoique membre du Landtag, il n'était pas Prussien. M. Bismarck, a-t-il ajouté, est d'autant plus redoutable pour l'Eglise qu'il prend aujourd'hui le masque de la bienveillance, et je crois que le centre répondra par un vote négatif au nouveau projet politico-religieux du gouvernement.

#### Revendication d'héritage

Nous donnons sous toutes réserves, d'après les bruits courants, la biographie du capitaine Frédéric d'Osmond, qui était en dernier lieu cuisinier de M. William Vanderbilt, et qui est parti d'Amérique pour la France il y a quelques mois.

Frédéric d'Osmond est né à Rouen en 1805, fils de l'amiral comte d'Osmond et de sa seconde femme, laquelle était propriétaire personnelle de vastes domaines en Normandie. Le jeune Frédéric entra dans la marine. A la mort de l'amiral, son fils

du premier lit prit possession de son titre de comte, et de la portion de la succession qui lui était attribuée par le testament paternel. Frédéric donna sa démission d'enseigne de marine pour vivre avec sa mère, l'été sur ses terres de Normandie, et l'hiver à Paris. Les deux frères ne se voyaient jamais. Un jour, il y a une quarantaine d'années, le comte d'Osmond, parla irrespectueusement, dans un salon, de la seconde femme de son défunt père. Le fait fut rapporté à Frédéric, qui, blessé de l'affront fait à sa mère, envoya un cartel au comte. Celui-ci refusa de se battre avec son frère, et il fut convenu que sa place serait prise par un de ses amis, M. Adolphe Perreault. Le duel eut lieu, et M. Perreault fut tué.

Pour échapper aux poursuites judiciaires, Frédéric d'Osmond se réfugia à Londres, où il mena plusieurs années l'existence de *high life*. A l'époque de la "fièvre de l'or" il alla à San-Francisco, devint l'associé de M. Ths Mac-Guire et gagna beaucoup d'argent dans diverses spéculations. Puis il alla visiter Montevideo, où mourut sa femme, qu'il avait épousée à Londres. Revenu aux Etats-Unis, il épousa en secondes noces une actrice anglaise, morte depuis, et vécut plusieurs années à New-York, Saratoga, Boston et Providence, faisant de grandes spéculations, dans lesquelles il perdit finalement jusqu'à son dernier dollar. Il se résigna alors à utiliser ses talents culinaires, et il accepta l'emploi de chef dans la famille du baron d'Hoffman. Il occupait dernièrement le même emploi, comme il est dit plus haut, chez M. William Vanderbilt.

Il paraît que, pendant la longue absence de Frédéric d'Osmond de son pays natal, le bruit s'est répandu qu'il avait été tué au Mexique, et qu'en conséquence, des parents éloignés se sont fait mettre en possession de la succession de sa mère, supposée morte sans héritier direct. C'est pour aller revendiquer l'héritage maternel que Frédéric d'Osmond, ou, comme on l'appelle généralement, le capitaine Frédéric d'Osmond, a quitté brusquement les fourneaux de la cuisine Vanderbilt en juillet dernier.

Nous lisons à ce sujet dans les journaux de Paris :

"Le capitaine Frédéric d'Osmond, de New-York, est arrivé à Rouen, et a requis ses avoués de commencer une action pour recouvrer les biens du défunt comte d'Osmond, biens que le défunt, est-il prétendu, a détenus illégalement pendant plus d'un quart de siècle et légués à ses cousins, lesquels à ce qu'on affirme, ont établi leur droit à ces propriétés par de frauduleuses attestations, que le capitaine Frédéric d'Osmond, le véritable héritier, avait été tué dans la guerre du Mexique. La propriété est considérable et a rapporté ces dernières années un revenu énorme. La contestation promet d'exciter autant d'intérêt que le long procès institué en faveur du réclamant Tichborne en Angleterre. Les réclamations du capitaine d'Osmond semblent mieux fondées, et l'on dit qu'il sera produit des preuves irrécusables de son identité."

Citons encore quelques extraits de lettres particulières reçues du capitaine d'Osmond :

"J'ai enfin trouvé un ami, sous forme d'un homme de loi, qui a mis les affaires à point, et assigné mes adversaires, quelques cousins éloignés que je ne connais pas et que je n'avais jamais vus avant, devant le tribunal de Rouen. Il paraît qu'ils vivent depuis des années du revenu de mes propriétés, et de plus qu'ils en ont hypothéqué une partie pour £20 000. Il paraît que, par de fausses représentations, ils ont prouvé que j'ai été tué dans la guerre mexicaine, et qu'ils étaient mes plus proches parents. Il

paraît aussi que mon demi-frère est mort il y a quatre ou cinq ans, ce que j'ignorais, quoique le consul de France eût promis de me tenir au courant... Ces usurpateurs ont offert de transiger moyennant 25 000 louis, mais mon homme de loi ne veut pas en entendre parler... Je dois être à Rouen le 11 ou le 12 du mois prochain. C'est vers cette époque que mon affaire viendra devant la cour d'appel. Il y aura probablement quelques retards, attendu que mes adversaires ont détruit le testament de ma mère... J'espère être de retour l'été prochain parmi mes anciens amis, avec mes chevaux et mes chiens, comme je le leur ai promis."

France

Le correspondant parisien du *Standard* dit que l'Union générale a publié un avis portant que la compagnie étant en faillite, il n'y aura pas réunion d'actionnaires vendredi. MM. Bontoux et Feder sont accusés d'escroquerie, et passeront en jugement devant le tribunal correctionnel. La liquidation de la Bourse a été meilleure qu'on ne l'avait prévu. Les frais de report n'ont pas été énormes.

Un autre correspondant de Paris dit qu'une banque appelée le Crédit provincial et quelques coulissiers ne peuvent tenir leurs engagements par suite de la faillite de l'Union générale. Le mandat d'arrestation décerné contre MM. Bontoux et Feder les accuse d'abus de confiance pour avoir spéculé avec les fonds qui leur étaient confiés.

Le montant retiré hier de la Banque d'Angleterre a été expédié à Paris.

On télégraphie de Madrid : " Les règlements de Bourse ici et à Barcelone ont eu lieu tranquillement. "

La seule mesure de secours pour la Bourse à laquelle M. Léon Say, ministre des finances, se montre favorable, c'est que, si les opérations du Trésor privaient le marché de tout capital disponible, les sommes retirées temporairement seraient rendues au marché.

Une dépêche de Lyon annonce que la police a fermé la succursale de l'Union générale dans cette ville.

Les actions de chemins de fer et du canal de Suez ont été demandées aujourd'hui à la Bourse. Les règlements avec l'étranger ont été opérés plus facilement qu'on ne pouvait l'espérer.

On ne signale que huit faillites. Le cours de la rente n'a pas notablement changé. Les 3 0/0 et les 5 0/0 sont en hausse quoique assez légère.

Répondant à M. Morton, ministre des Etats-Unis, le marquis de Rochambeau a dit qu'il ne croyait pas trop s'avancer en affirmant que si la France a partagé le triomphe de l'Amérique, elle lui prêterait de nouveau son aide s'il en était besoin. Il a bu à la mémoire de feu George Washington. Le marquis de Lafayette a dit qu'il éprouvait un grand plaisir à être reçu, par les Américains habitant la France, avec la cordialité qu'il avait rencontrée aux Etats-Unis. " La France, a-t-il ajouté, n'oubliera jamais les nombreuses expressions de gratitude qu'elle a reçues de l'Amérique. Le général Fairchild, ancien ministre à Madrid et ancien consul-général, a dit que la France avait toujours été une des plus ferventes amies des Etats-Unis depuis l'établissement de la République.

Situation actuelle de l'Eglise de France

Sur les 12 diocèses, 3 seulement ceux de Salm, D'Ermelan et de Hildesheim, ont conservé leurs évêques, qui remplissent leurs fonctions depuis de longues années; les deux

évêchés de Fulda et de Trèves qui étaient vacants, ont été pourvus de nouveaux titulaires, Nos seigneurs Korum et Kopp; les trois diocèses de Breslau, d'Osnabrück et de Paderborn sont gérés par des administrateurs épiscopaux; par suite de jugements prononcés par le tribunal ecclésiastique contre Nos seigneurs de Melchers, Ledochowski, Blum et Briukmann, sont vacants les quatre diocèses de Cologne, de Posen Gnesen, de Limbourg et de Münster.

Il s'en suit donc que plus de la moitié des diocèses sont encore veufs de leurs premiers pasteurs. Des centaines de paroisses sont encore sans curés!

VARIÉTÉS

UN PALAIS SOUS TERRE

Lors de son récent séjour à Nottingham, le prince Léopold, quatrième fils de la reine Victoria, a employé toute une journée à visiter les *Duchés*, contrée ainsi désignée parce que cinq ducs anglais y possèdent des résidences, séparées les unes des autres par une étendue de quelques milles de terrain. La plus remarquable de ces demeures seigneuriales, située au cœur de la forêt de Scherwood (où la tradition place le séjour du bandit Robin Hood) est l'abbaye de Welbeck, château du duc de Portland.

On sait que le feu duc, mort il y a deux ans, était l'homme le plus excentrique de la Grande-Bretagne, cette terre de l'excentricité. Il menait une vie d'ermite, et consacrait son temps et sa fortune à la création d'un palais souterrain, qui forme actuellement la partie la plus mystérieuse et la plus intéressante des *Duchés*, et fait de Welbeck le manoir le plus singulier de l'Angleterre.

A l'occasion de la visite du prince Léopold, un seul représentant de la presse obtint la faveur d'accompagner Son Altesse Royale, et ce privilège put ainsi passer l'inspection de plusieurs des curieux tunnels, appartements souterrains, etc., fermés, jusqu'ici au public.

Le prince visita d'abord le souterrain qui constitue (idée des plus bizarres!) la galerie de tableaux! C'était d'abord un manège, construit en 1823 par un duc de Newcastle. Le feu duc de Portland convertit ce souterrain en une galerie de tableaux, et construisit un manège dans une autre partie de domaine. La galerie a maintenant 182 pieds de long, 60 pieds de haut, 40 pieds de large. Le plancher est en chêne poli, et le plafond boisé, dans le genre de celui de Westminster-Hall, est peint de manière à représenter le ciel à l'heure du soleil couchant. Quatre magnifiques lustres de cristal taillé, dont chacun pèse une tonne, sont suspendus à la voûte de distance en distance, sur la même ligne; cinq *sunlights* (lumières-soleil de cinq pieds de diamètre, pendent au centre du plafond. Aux poutres sont suspendus vingt-huit lustres de cristal de moyenne grandeur; sur les parois de la galerie se trouvent soixante-quatre appliques. Les murailles sont recouvertes de boiseries jusqu'à une hauteur de quatre pieds six pouces; au-dessus se trouve une bordure de verre doublé d'argent (réfléchissant les objets) de trois pieds de haut. Dans cette pièce il y a 2 000 becs de gaz. Le couloir qui y conduit a douze pieds de long sur quatorze pieds de haut. Les portes intérieures donnant dans la galerie ne sont qu'un immense miroir, ainsi que les piliers de chaque côté et les dessus de portes.

Deux tourelles ont été érigées sur le toit; dans l'une d'elles est placée une horloge remarquable. Elle est fabriquée de ce même acier qui sert

à faire les canons, elle a quatre cadrans éclairés dont chacun a cinq pieds de diamètre, elle sonne les heures sur une cloche pesant cinq cent livres, avec un carillon de quatre cloches plus petites, répétant l'heure après le premier, le second et le troisième quart, et répétant le carillon avec l'heure après le quatrième quart. Dans l'autre tourelle se trouve également une horloge, donnant l'heure sur deux cadrans éclairés de deux pieds de diamètre et portant deux calendriers, dont l'un donne le mois, le jour et la semaine, et dont l'autre indique l'âge de la lune, et l'équation du temps.

Sous la galerie se trouvent de vastes caves au vin, contenant des tonneaux de fer fondu. Les caves se relient à l'abbaye par des passages souterrains.

La cuisine est l'une des choses les plus curieuses de cette étrange demeure. Un chemin de fer souterrain fut construit par le feu duc, c'est par ce moyen que les dîners étaient transportés dans la salle à manger. On sait que la vue du genre humain faisait horreur au duc; lorsqu'il dinait les plats arrivaient donc par le chemin de fer, se plaçaient d'eux-mêmes, grâce à une machine automatique, sur la table, et en étaient enlevés de même, au signal du duc.

Pendant cette visite du Prince dans la galerie de tableaux, la bibliothèque et les autres appartements, on n'eut guère le temps d'examiner les trésors artistiques réunis principalement par le feu duc, comprenant les célèbres miniatures de Portland, œuvres de Hilliard, d'Isaac et Pierre Oliver, de Cooper, de Gibson, de Flatman, etc.; les admirables tableaux de Raphaël, de Van Dyck, de Rembrandt, de Snyders, de Gaspard Poussin, de Ruysdaël, de Claude Lorrain, du Titien, de Rubens, de Holbein, de sir Joshua Reynolds, etc.; les manuscrits, parmi lesquels se trouvent des livres de Charles II, de Cromwell; une liste manuscrite des bijoux et de la vaisselle d'or de Henry VIII, faite quand ces objets précieux se trouvaient sous la garde de sir Thomas Wyatt. Cette liste se trouve dans sa reliure primitive de parchemin: elle est signée à plusieurs reprises par le roi lui-même.

C'est à Welbeck que le Prince a visité la première bibliothèque souterraine qui fut jamais construite. Elle est parallèle à la galerie de tableaux, et elle est de la même longueur,—sur 32 pieds de large; elle a 14 pieds de haut. Elle est construite sur des arches, les murs sont doubles, et protégés par de l'asphalte de Seysel, contre l'humidité. La voûte qui est au niveau de la surface du parc, est soutenue par des traverses en fer. Du côté sud se trouve une voûte de 18 pieds de large, et la pièce est éclairée par 15 fenêtres placées de ce côté, ainsi que par 24 lanternes sur le toit. De la soie cramoisie, fabriquée spécialement pour cet usage à Paris, est employée pour adoucir la lumière qui tombe du plafond. A l'extrémité sud de la bibliothèque, se trouve l'antichambre, qui a 60 pieds de long sur 43 pieds de large. Les portes par lesquelles elle communique avec la bibliothèque ont dix pieds de large.

La longueur totale de la bibliothèque et de l'antichambre est de 236 pieds, et la nuit ces pièces sont éclairées par 1 200 becs de gaz.

Du côté nord de la bibliothèque se trouve une église souterraine, qui a 174 pieds de long et 64 pieds de large.

Le manège construit au bout de la grande route souterraine est très curieux. Il a 385 pieds de long, 102 de large, et 51 de haut. De chaque côté de ce bâtiment se trouvent 20 colonnes de fer fondu: il y en a quatre à chaque extrémité. Un cercle de becs

de gaz, de 3 pieds 6 pouces de diamètre, entouré le chapiteau de chaque pilier, et chaque cercle est festonné de cristal taillé. Un tuyau de gaz avec des becs, entoure tout le bâtiment à 16 pieds du plancher et se relie aux colonnes. Il y a environ 8 000 becs de gaz dans ce manège.

Le plafond est divisé en trois parties, celle du centre est circulaire, et se compose de fer et de terre (il y a une étendue de 28 000 pieds de verre), les deux autres parties sont en bois de pin, recouvert de tuiles en cuivre.

On voyait une belle poussée de champignons blancs surgissant du tan qui forme le plancher.

Le prince passa alors l'inspection des écuries souterraines, contenant des compartiments pour 96 chevaux de chasse; elles sont tapissées de faïence Minton, les portes et les râteliers sont ornés de cuivre; il visita ensuite la laiterie, tapissée également de faïence, et rafraîchie par un magnifique jet d'eau qui jaillit constamment au centre de la pièce; les cours où l'on fend le bois, avec des moulins travaillant sous terre, la galerie au plafond de verre, de 1 270 pieds de long, où l'on exerce les chevaux l'hiver ou par le mauvais temps, les serres chaudes, qui ont 800 pieds de long; le mur construit au midi, tout recouvert de verre, et l'arcade treillisée de fil de fer, ayant chacun 700 pieds de long, où l'on cultive les poires et les pommes.

La route souterraine qui traverse une partie du parc et passe sous le lac, a été l'objet de travaux véritablement gigantesques. Elle a une voûte de briques, et elle est éclairée au gaz qui brûle nuit et jour, pour assurer la sécurité des passants qui la traversent à toute heure. L'entrée de cette voûte est vis-à-vis le pavillon du midi, sur la terre de Worksop, et elle se termine aux nouveaux bâtiments près de Welbeck, soit une étendue d'un mille et demi.

C'est un immense gazomètre construit près de la nouvelle route de Worksop, qui fournit le gaz pour la route souterraine, les écuries, les offices, etc.

Le feu duc avait fait prendre toutes les précautions possibles contre l'incendie. L'eau est emmagasinée dans d'innombrables citernes qui entourent l'abbaye, et dans chaque pièce se trouvent les moyens de communiquer avec les réservoirs. Des pompes à incendie sont toujours prêtes.

Il y a 50 pavillons servant de loges aux portiers, chaque pavillon a coûté 75 000 frs à construire. Toutes les dépendances de ces pavillons sont sous terre, éclairées et ventilées par par des lanternes circulaires. Le feu duc tenait à ce que toutes les étables à vaches, à porcs, etc., fussent invisibles. Il a dépensé plusieurs millions de livres sterling pour construire ces souterrains. (On sait qu'un million sterling équivaut à 25 millions de francs).

Le duc de Portland actuel, un tout jeune homme, fait faire des changements à l'abbaye de Welbeck, afin de l'aménager comme résidence pour lui et ses sœurs, mais il n'a pas continué les travaux souterrains. Le feu duc tenait à passer tout son temps sous terre, à y trouver ses distractions dans la bibliothèque, la galerie de tableaux et le manège; il aimait à manger, à dormir et à prier Dieu, sans se trouver en contact avec l'humanité. Il dinait seul, sans jamais voir le visage ou les mains d'un domestique; des machines qu'il montait lui-même avec une habileté incroyable apportaient les mets sur la table, et les enlevaient ensuite.

Pendant de longues années, il fit travailler sous terre des milliers d'ouvriers, et s'il avait vécu encore quel-

que temps, on croit qu'il aurait étendu ses passages souterrains de manière à miner pour ainsi dire toutes ses propriétés territoriales. Déjà ces chemins souterrains forment des routes longues de plusieurs milles, spacieuses, admirablement éclairées, qui relient tous les offices, la laiterie, les écuries, les jardins, avec l'abbaye de Welbeck, d'où le feu duc pouvait faire ses promenades en tous sens, sans jamais voir la lumière du jour.

#### Fabrication des aiguilles

La fabrique d'aiguilles la plus importante qui existe au monde est installée à Borcette (en allemand Bwitscheid). C'est une ville de la Prusse rhénane, qui n'est à proprement parler qu'un faubourg d'Aix-la-Chapelle.

Borcette compte 4 000 habitants. Il y a là une ancienne abbaye de cisterciens, supprimée en 1802.

Borcette est célèbre par ses fabriques d'aiguilles. Donnons, à ce propos, un aperçu du travail que demande cette fabrication.

On compte cinq séries d'opérations : 1. la conversion du fil d'acier en aiguilles brutes ; 2. la trempe et le recuit ; 3. le polissage ; 4. le triage des aiguilles polies ; 5. la mise en paquet.

La conversion en aiguilles brutes comprend vingt opérations, dont les principales sont : le calibrage du fil, le décrassage, le dévidage, le coupage en morceaux de longueur égale à deux aiguilles.

L'aiguiserie ou empointerie s'opère avec des meules en grès. À l'aide d'un doigt en cuir, l'ouvrier tient une cinquantaine de fils. Il se produit des poussières de grès et d'acier qui autrefois frappaient de phthisie les ouvriers au bout de dix à quinze ans ; mais, à l'aide de ventilateurs puissants qui aspirent toutes les poussières, on est parvenu à garantir les ouvriers contre le danger de cette terrible maladie.

Après l'aiguiserie, on coupe le fil en deux, on fait l'aplatissage de la tête ; on recuit, puis on perce ces têtes une à une avec un poinçon d'acier. Ce sont des enfants qui font cette opération en moins de temps qu'il ne faut pour la décrire.

Un autre enfant troque les aiguilles, c'est-à-dire enlève la parcelle d'acier détachée par le poinçon ; ensuite se fait l'évidage, le rangement des aiguilles, et, enfin, la cémentation, lorsque cela est nécessaire.

La trempe et le recuit des aiguilles brutes exigent neuf opérations, mais on les fait par tas de 15 kilogrammes, contenant plus de 300 000 aiguilles.

Le polissage est l'opération la plus longue, quoiqu'on en polisse un million à la fois. Il exige cinq opérations, qui se répètent chacune sept ou huit fois. Les aiguilles sont mises en rouleaux avec des petites pierres dures interposées et de l'huile de colza. Les petites pierres s'écrasent peu à peu dans le moulin où les rouleaux sont agités, et c'est le frottement qui donne le polissage, dont les dernières opérations se font avec l'huile seulement et du gros son.

Le tirage des aiguilles polies se fait en cinq opérations, et après le brunissage, opération délicate et importante qui donne le brillant, on fait la mise en paquets.

C'est l'homogénéité du métal qui permet d'obtenir le beau poli. C'est son élasticité qui, jointe à sa dureté, est nécessaire pour faire de bonnes aiguilles. De tous les métaux connus, l'acier seul possède ces trois qualités à un degré suffisant.—*Courrier du Soir.*

#### Un neveu d'Amérique

L'oncle d'Amérique était usé, démodé ; les escrocs ne pouvaient plus en tirer parti ; aussi viennent-ils de se montrer dans une nouvelle création : le neveu d'Amérique.

Les frères B... quittaient, il y a quelque quarante ans, la Bourgogne pour venir à Paris y chercher leur voie, n'emportant avec eux qu'un modeste bagage et la volonté bien arrêtée d'arriver à la fortune.

L'aîné se livra au commerce de la bonneterie ; l'autre, le plus jeune partit pour l'Amérique, où il pensait parvenir plus rapidement qu'en

France à la situation qu'il ambitionnait.

Il y a dix ans environ, le bonnetier se retirait des affaires avec une fortune assez honnête, et achetait à Anteuil une magnifique propriété où il s'installa avec sa femme et sa fille, alors âgée de neuf ans.

De son frère, le nouveau rentier ne reçut que de rares nouvelles, et il y avait même bon nombre d'années qu'il n'en avait entendu parler quand, il y a un an, se présenta à lui un jeune homme de vingt-cinq ans qui, se jetant dans ses bras, en pleurant, l'appela : " Mon oncle " et lui apprit la mort de son père.

Ce jeune homme, dont les dehors étaient fort séduisants, exhiba à l'appui de sa déclaration des papiers ayant un cachet tout particulier d'authenticité et prétendit n'être venu en France que dans le but de se procurer les pièces nécessaires pour réaliser l'immense fortune que lui avait laissée son père.

Non seulement l'hospitalité la plus large, la plus cordiale, fut offerte à ce nouveau nabab, mais encore la caisse fort bien garnie de l'oncle fut mise à la disposition du neveu, qui y puisa à pleines mains et sans scrupule.

Le jeune homme passait la majeure partie de ses journées—il le prétendait du moins—en visites aux consuls et aux ambassades pour réunir les fameuses pièces absolument nécessaires pour recueillir l'opulente succession paternelle.

Enfin, ses efforts furent couronnés de succès, et, au mois de décembre dernier, il partait pour Buenos-Ayres, emportant une somme de dix mille francs avancée par l'oncle.

Disons ici que Mlle B... n'était pas restée insensible aux charmes de son aimable cousin, et qu'elle avait répondu avec le plus grand abandon aux avances que celui-ci lui avait faites. Si bien qu'un mariage secret entre les deux jeunes gens fut décidé ; la célébration devait en avoir lieu aussitôt après le retour du fiancé.

Or, le 16 janvier, quelle ne fut pas la surprise de M. B... lorsque, en traversant la place de la Concorde, il vit son neveu qui se dirigeait vers le quai d'Orsay, et qui, à l'aspect de son oncle, releva vite le collet de son paletot, et, tournant les talons, gagna rapidement une station de voitures.

M. B..., de plus en plus surpris, le suivit, et, au moment où le neveu montait dans un fiacre, il lui prit le bras. L'autre se retourna, et, avec affectation, mais non sans avoir pâli :— " Tiens ! dit-il, mon oncle ! J'allais précisément chez vous. "

Mais M. B... voyant le trouble de son neveu, et en présence des réponses embarrassées qu'il fit aux questions qu'il lui posa, eut des doutes, et craignant qu'il ne lui échappât, voulut monter avec lui dans la voiture, qui les amena à Anteuil.

— Je vais envoyer chercher tes bagages à l'hôtel, dit M. B...

— Non, mon oncle, je ne veux plus vous déranger.

Mais pas du tout.

Bref, le jeune homme, devant l'insistance de l'oncle, profita d'un moment propice pour s'esquiver ; mais l'oncle faisait bonne garde, et lui barra le passage au moment où il allait franchir la grille de la cour.

Une lutte s'engagea entre les deux hommes ; les domestiques accoururent, et conduisirent cet étrange neveu devant le commissaire de police, qui n'a pas eu de peine à lui faire avouer qu'il était tout bonnement un escroc.

Il a refusé pourtant de faire connaître son nom et son adresse ; mais c'est là un détail qui sera bien vite éclairci, car une enquête est commencée.

Grand annuaire de Québec pour 1882, par Ovide Fréchette.

M. Fréchette vient de publier pour la deuxième fois, le *Grand annuaire de Québec*. Si on ne s'arrêtait qu'au titre seul qui ne promet guère plus qu'un almanach ordinaire, on serait enté de croire que c'est une brochure de quelques pages avec les réclames obligatoires, et quelques pronostics sur la température ; mais, loin de là, le *Grand annuaire* est un très beau volume de près de trois cent pages, in-octavo, bien imprimé. Il contient une foule de renseignements qu'on serait fort en peine de trouver dans n'importe quel ouvrage du même genre. Ainsi nous y lisons la liste des souverains d'Europe, des présidents qui se sont succédé à la tête de la république voisine, des gouverneurs du Canada, des évêques et archevêques du Canada ; une notice historique sur le Canada ; des détails précieux sur notre système de gouvernement et d'instruction publique ; une nomenclature complète des membres du Sénat, de la Chambre des Communes et des législatures provinciales.

M. Fréchette a dû se donner un trouble considérable pour recueillir autant de notes sur les divers comtés de la province de Québec ; chacun a ses divisions propres, son étendue avec la liste des paroisses qui le composent, de ses curés, et de ses représentants.

La ville de Québec figure pour la plus large part dans l'*Annuaire*. Rien n'a été omis par l'auteur pour donner au lecteur une idée juste de l'histoire de nos institutions religieuses, littéraires, musicales, municipales, commerciales et autres.

C'est pour tout dire une véritable encyclopédie que cet annuaire dont nous recommandons fortement l'achat à nos lecteurs. Prix : 50 cents. S'adresser à M. Ovide Fréchette, rue Buade, porte voisine du *Courrier du Canada*.

#### NÉCROLOGIE

À Montréal, dans sa famille, dimanche, le 5 courant, le Rév. M. Zotique Wenceslas Godard, prêtre du diocèse de St-Germain de Rimouski.

M. Godard avait été ordonné aux quatre-temps de décembre 1880, et, dans les quelques mois qu'il a exercé le saint ministère, il avait d'abord porté secours à M. le curé de Cacouna, puis avait desservi Douglstown durant le voyage du Rév. M. Bolduc en Terre-Sainte et à Rome ; enfin, au retour de celui-ci, il était devenu vicaire à la cathédrale de Rimouski, lorsqu'une cruelle maladie, qui s'était déclarée depuis assez longtemps et qu'il avait trop négligé de soigner, est venue après plusieurs mois de souffrances, enlever à l'estime de ses supérieurs, et à l'affection de ses confrères et de tous qui l'on connu.

Priez pour lui

Nous apprenons avec regret dit la *Gazette de Joliette*, la mort du Très-Révd P. E. Champagnier, arrivée à Rodez, France, le 17 du mois dernier.

Le Révd Père Champagnier, était le fondateur de la communauté dite " Les Clers paroissiaux ou Cathéchistes de St-Viateur " en Canada, et dont la Maison Mère est à Joliette.

Il en a été le Supérieur jusqu'à il y a quatre ans, date où il est retourné en France, son pays natal, pour y assister le Supérieur Général.

#### L'UNION GÉNÉRALE

Cette grande institution financière, qu'on appelle " Union Générale " et dans laquelle ont été englouties des sommes fabuleuses, est définitivement en faillite par un arrêt du tribunal de commerce.

Le ministre des finances, M. Humbert, a ordonné une enquête sur les opérations de l'" Union Générale. "

Voici les noms de ceux qui étaient à la tête de cette institution :

Président.—M. E. Bontoux.

Directeur.—M. E. Feder.

Administrateurs :—M. Le Vicomte d'Harcourt, M. Gautray, le prince de Broglie, M. de Biencourt, M. Eugène Vuillot, M. de Montgolfier.

#### CHICOUTIMI

Le trois février courant, le jeune et actif député de nos comtés unis de Chicoutimi et Saguenay, E. Cimon, écuyer, nous quittait pour aller prendre son siège à Ottawa.

Tous les principaux citoyens de la ville et un grand nombre d'autres des paroisses environnantes, profitaient de cette circonstance pour lui témoigner en combien haute l'estime ils le tenaient et lui firent cortège, jusqu'à une distance de trois lieues de la ville.

Tous avaient à cœur de lui faire sentir combien, tout en regrettant, comme amis, son départ d'au milieu d'eux, ils étaient heureux et fiers d'être représentés à Ottawa par un député aussi digne et aussi dévoué que lui.

Au moment de la séparation, M. Cimon en quelques mots remercia ses nombreux amis de cette belle démonstration, et leur dit : " Qu'il était heureux, comme tout homme public l'est en semblable circonstance, de l'estime et de la sympathie qu'ils venaient de lui témoigner. "

Depuis neuf ans qu'il est membre, M. Cimon n'a cessé de travailler avec succès dans les intérêts de nos comtés et nous espérons qu'il continuera encore longtemps de nous représenter.

Nous lui devons toutes les améliorations et les nombreux travaux faits dans nos comtés depuis quelques années.

Le Saguenay possède maintenant grâce à lui, une ligne télégraphique, plusieurs quais neufs et un hôpital de marine en construction. Notre belle rivière a été creusée en plusieurs endroits et des travaux considérables se font à la décharge du lac St-Jean.

M. Cimon est aussi maire de notre ville, et par ses connaissances légales et son esprit d'entreprise il a beaucoup contribué à l'avancement de notre ville naissante.

M. Cimon peut compter sur la reconnaissance des électeurs de Chicoutimi, et sur un appui chaleureux de tous ses amis pour la prochaine élection.

UN ELECTEUR.

Chicoutimi, 4 février, 1882.

#### EUROPE

FRANCE. Paris, 2 février 1882.—M. Gambetta a repris la direction effective du journal la *République Française*.

Hier soir, à la réunion des actionnaires de l'Union Générale, MM Bontoux et Feder ont été arrêtés, et vont être l'objet d'une poursuite ; on a refusé de recevoir des cautions.

La banque du Crédit Provincial et quelques autres banques sont hors d'état de remplir leurs engagements.

M. Leroyer, qui a été ministre de la Justice, a été élu hier président du Sénat.

3 février 1882.

—On dit qu'en remettant son portefeuille, M. Gambetta a rappelé à M. de Freycinet que l'Angleterre accepte

le projet d'une intervention armée en Egypte en cas d'anarchie; le *News de Londres* dément cette assertion.

Huit nouvelles faillites sont signalées.

M. Morton, ministre américain, a donné un dîner aux délégués français qui ont assisté aux fêtes de Yorktown.

4 février 1882.

Un vaisseau est parti pour le Guatemala, mais sa mission n'a rien de politique.

Quelques faillites, qui étaient prévues sont signalées. D'autres se sont produites parmi les clients des agents de change.

MM. Bontoux et Feder ont été conduits aux bureaux de l'Union Générale pour la vérification des écritures et la visite des coffres; ce travail a duré plusieurs heures, et les deux prévenus ont été ramenés à la prison.

5 février 1882.

A une interpellation du député Granet, M. de Freycinet a répondu que le gouvernement s'occupera de la revision de la constitution quand le moment opportun sera venu. Par 287 voix contre 66, la chambre a adopté une résolution de confiance dans la déclaration du cabinet, et, dans sa volonté d'exécuter les réformes promises.

L'Académie des Sciences a décerné le prix Lalande, pour l'Astronomie, au professeur Swift, de Rochester, (New-York).

On signale comme ayant subi de grandes pertes dans la faillite de l'Union Générale, le duc de Broglie, dont le fils est l'un des directeurs, le comte de Chambord, les princes d'Orléans, le vicomte de Lapanouze, le général de Miribel, MM. Capoul et Lassalle.

Paris, 6 février 1882.

M. Werndt, directeur d'une fabrique de petites armes à Steyer (Autriche) est venu à Paris au sujet d'une grande commande de fusils à répétition pour l'armée française.

La question des monnaies internationales fait son chemin; on croit que le gouvernement allemand n'adhèrera à aucun arrangement sans le concours de l'Angleterre.

**ANGLETERRE.** Londres, 2 février.—Les Parnellites ont résolu de voter contre l'admission de M. Bradlaugh à la Chambre des Communes.

L'élection d'un député à Preston a porté sur M. Raikes, conservateur.

Des réunions tenues à Manchester et à Glasgow ont condamné les violences commises contre les Juifs en Russie.

M. Phelan, prêteur d'argent à Cashel, a été trouvé tué dans sa propre maison.

3 février.

—On a recueilli 26 000 livres pour secourir les Juifs de Russie.

Un assemblée tenue à Liverpool, sous la présidence du maire, a voté des résolutions de sympathie aux Juifs de Russie, et demande au Gouvernement de faire des démarches en leur faveur.

La police de Liverpool a saisi un cliché typographique du *United Ireland*, et 20 000 exemplaires de ce journal.

De Chicago, on apprend que MM. Healey, O'Connor et Sheehy ont recueilli 80 000 dollars pour secourir les familles évincées et les autres irlandais malheureux.

Londres, 4 fév.—

Dans le discours d'ouverture du Parlement, il est question du règlement des séances, des lois sur les banqueroutes, sur l'administration des comtés, sur la municipalité de Londres.

On fait courir le bruit que la France rappellera d'Egypte M. de Blignières, contrôleur des finances. A Alexandrie,

la population civile se fatigue du mouvement militaire.

Plusieurs députés réclament le plein contrôle du budget, ou bien ils chercheront à empêcher le paiement des impôts.

6 février 1882.

Le "*Times*" signale les points principaux du discours du Trône: apaisement des causes d'inquiétude en Europe, en Asie et en Afrique; transfert paisible de la Thessalie à la Grèce; étude attentive des affaires d'Egypte; rétablissement de la paix de l'Afghanistan et dans le Transvaal; accroissement du commerce de l'Empire; amélioration dans la condition de l'Irlande. La Reine annoncera prochainement le mariage du duc d'Albany.

Des poursuites sont intentées contre le marquis de Huntly pour escroqueries.

On annonce la mort de sir William Palliser, inventeur des projectiles qui portent son nom, et auteur de divers perfectionnements dans la construction des canons; M. Palliser était âgé de 52 ans.

Un vaisseau vient d'arriver à Londres avec de jeunes éléphants nés à bord; ils sont achetés pour des ménageries.

A Belfast, les sous-commissaires des Terres ont accordé des réductions de 15 à 40 pour cent sur des propriétés appartenant à M. Biggar.

Quelques jours après le départ de M. Forster de Dublin, est arrivée à son adresse une lettre contenant une substance humide, qui devient explosive en séchant. La police fait des recherches.

Londres, 7 février.

A Birmingham, il y a eu hier, grande assemblée en faveur des Juifs de Russie.

La Ligue des dames a tenu réunion aujourd'hui sous la présidence de mademoiselle Anna Parnell; depuis la réunion précédente, les recettes ont été de 2 516 livres.

A Ballyragget, on a arrêté M. H. Redmond, frère d'un député.

Dans le cours de l'année 1881, M. Forster a reçu 400 lettres de menaces.

**ITALIE.** Rome, 4 février.—Par 285 voix contre 125, la Chambre des Députés a adopté le système du scrutin de liste pour les élections.

**SERBIE.** Belgrade, 5 février.—Les autorités ont pris possession des bureaux de M. Bontoux, et ont saisi les fonds pour payer les ouvriers des chemins de fer.

**ALLEMAGNE.** Berlin, 2 février.—A la Chambre des Députés, l'un des députés du Schleswig a refusé de prêter serment, et a dû quitter son siège.

**AUTRICHE.** Lambert, 5 février.—De midi à 3 heures, les autorités ont fait des perquisitions dans les maisons des Luthériens suspectés de panslavinisme. On a saisi une masse de papiers et de correspondances avec des sujets russes. Beaucoup de personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles un conseiller de justice, deux journalistes et plusieurs étudiants.

Vienne, 7 février.

On est convaincu que les mouvements insurrectionnels ont été soutenus par les sociétés russes, qui ont fait de grandes distributions de fonds.

**RUSSIE.** St-Petersbourg, 2 février.—La persécution des Juifs a repris dans le district de Pultawa, et un certain nombre ont été massacrés.

St-Petersbourg, 5 février.

—Près de Novidvor les Moujiks ont assassiné une famille juive de 6 personnes.

A Varsovie, où l'on craint une reprise des hostilités contre les Juifs, les autorités prennent des mesures extraordinaires.

St-Petersbourg, 7 février.

Le gouvernement va publier un manifeste montrant son activité dans la répression des mouvements hostiles aux Juifs, et sa résolution de prendre des précautions contre un retour de ces désordres.

Plus de 800 personnes ont été jugées pour les désordres de Varsovie; 80 ont été acquittées, 30 ont été condamnées à des peines variant de 1 à 12 mois de prison; les autres ont subi des amendes, ou ont été simplement réprimandées.

**AMERIQUE**

Washington, 2 février.

Guiteau était très-excité hier soir; il frappait du pied avec rage en disant: "Je veux de bons avocats pour plaider ma cause; je ne veux plus me servir de Scoville. Je ne veux pas qu'on s'occupe de mon corps après ma mort et que mes parents s'en servent pour faire de l'argent. Sa santé diminue beaucoup et sa physionomie l'annonce. Un des officiers de sa prison dit qu'il ne serait pas surpris si Guiteau mourait avant la date fixée pour son exécution.

Shreveport, La. 2 Février.

Alph. Davenport, un respectable fermier nègre a été traîné en dehors de sa demeure par une troupe d'autres nègres qu'on suppose avoir été conduits par Oliver Archie et horriblement maltraité. Il existait auparavant des difficultés entre Davenport et Archie qui courtoisaient la même personne.

Chattanooga, 2 Février.

Il y a eu de grandes inondations sur plusieurs rivières de l'Alabama Central, causant des dommages considérables.

Les trains de chemin de fer ont été arrêtés pendant dix jours. Une seule Compagnie perd \$30,000. Quatre ou cinq nègres se sont noyés, beaucoup de bétail a été perdu et les récoltes en général ont été détériorées ou enlevées.

New-York, 3 Février.—Moses Herzog, âgé de 65 ans, s'est pendu après avoir mis le feu à sa maison.

Minneapolis, 3 Février.—Paul Wingard, jeune homme de 26 ans, vient de mourir ici des suites de la lèpre, après une continuelle agonie de six ans.

New-York, 4 Février.

On a commencé à déblayer les ruines causées par l'incendie de la maison autrefois occupée par le *World* et on a trouvé jusqu'à présent quatre cadavres dans les décombres.

Washington, 4 Fvrier.

La maison d'école publique Jefferson a été détruite par le feu aujourd'hui. Pertes évaluées à \$135,000.

Shreveport, 4 Février.

Il pleut depuis 36 heures. Les rivières et les lacs à l'entour sont gonflés. L'inondation menace d'être désastreuse.

Pittsburg, 4 Février.

H. J. W. Miller, commis dans le bureau des lettres enregistrées a été arrêté sous accusation de vol. Il a avoué que le montant de ses vols s'élevait à la somme de \$10,000 pour lesquelles on avait déjà accusé quelqu'un de ses confrères. Quelquefois il volait pour \$84. de timbres dans une seule journée.

Nashville, 4 Février.

L'hôtel Killop a été incendié la nuit dernière; les habitants de l'hôtel ont eu toutes les peines à échapper à la mort.

**CANADA**

Montréal 3 février 1882.—Sa Grandeur Mgr Bourget, Archevêque de Martianapolis, reprendra ces jours-ci ses visites dans les paroisses du diocèse, pour l'œuvre de l'Evêché. Sa Grandeur sera accompagnée par le Rvd Messire La Educ, vicaire de Ste Cécile de Valleyfield.

—L'honorable juge Jetté dans la cause de Watson contre la Compagnie du Télégraphe de Montréal a condamné la défenderesse à dix dollars de dommages. En transmettant une commande par dépêche le prix de quelques chapeaux avaient été écrit \$5 au lieu de \$4.

—MM. Beauchemin et Valois font actuellement raser la vieille maison No 22 rue St-Gabriel pour y construire des ateliers d'imprimerie et de reliure. Cette maison, sauf la façade, a été construite sous le régime français. Elle a dû être bâtie avant 1750 comme l'attestent les ornements des manteaux de cheminée et les frises des plafonds.

Le style de l'architecture intérieure date certainement des derniers jours de la Régence.

Cette vieille maison appartient à l'histoire du journalisme à Montréal.

En 1848 elle était occupée par un imprimeur nommé Pierre Gendron.

En 1853 MM. De Montigny et Frères y fondèrent le *Moniteur Canadien* qui n'eut qu'une courte durée.

En 1863 MM. Médéric Lanctot et Toussaint Thompson y imprimèrent *La Presse* et ensuite l'*Union Nationale*. Après la mort de cette dernière feuille les ateliers passèrent entre les mains de MM. Beauchemin et Valois.

—La compagnie Hudon vient de faire l'acquisition à Hochelaga d'un terrain de 16,000 pieds carrés appartenant à sa filature, sur la rue Ste-Marie, dans le but d'y construire de nouveaux bureaux d'affaire. Le prix de ce terrain est de \$10,000.

On commencera immédiatement dit-on la construction du nouvel édifice.

—M. Dominique Contant, âgé de 28 ans, et employé aux abattoirs de Montréal, a été enlevé hier par la courroie d'une machine en mouvement et a eu les bras et les jambes cassés.

Il est mort quelques heures après l'accident.

Montréal, 6 février—Nous ajoutons les détails suivants à ceux que nous avons déjà donnés au sujet du tunnel entre Hochelaga et Longueuil, dont on commencera prochainement la construction. Ce tunnel aura 21,700 pieds de longueur, 26 pieds de largeur et 28 pieds de hauteur. Il sera doublé de brique dans toute sa longueur, à l'exception des ouvertures qui seront de pierre. Les arches auront de 20 à 30 pouces d'épaisseur suivant la nature du terrain qu'il faudra supporter. Un égoût traversera le tunnel dans toute sa longueur.

—L'enquête sur les accusations de contrebande portées contre les officiers et les employés de la compagnie des chars Pullman s'est terminée samedi matin.

D'après les témoignages entendus il paraît que la contrebande se pratiquait sur une assez vaste échelle pour le compte de la compagnie entre Montréal, Détroit et Chicago.

Les marchandises passées en fraude des droits étaient des pièces de métal, des ornements et des bourrures pour les wagons.

Le commissaire dit, en déclarant l'enquête close, qu'en accumulant les faits son but n'avait pas été de faire condamner la compagnie mais de le mettre à même de faire un rapport suffisant pour amener une entente entre la compagnie et le gouvernement.

M. John Alhrvelt entrepreneur, est parti lundi pour Stralforel pour y

commencer la construction du nouveau bureau de poste qui sera érigé en cet endroit.

—En vue de nombreux projets de loi qui doivent être présentés à la prochaine session concernant les chemins de fer, sir Hector Langevin a fait placer dans la chambre consacrée aux représentants de la presse une collection de cartes géographiques qui serviront grandement à l'intelligence des débats.

Montréal, 7 février.

Voici les noms des Directeurs proposés pour former le nouveau bureau de direction de la Compagnie Richelieu : L. A. Sénécal, Président ; Murray, Vice-Président ; MM. Ryan, Hudon, Rivard, Desjardins et Cowan.

—Une nouvelle compagnie de colonisation s'est formée ici avec un capital de \$2,500,000, ayant pour Président Sir Hugh Allan. Cette compagnie a l'intention d'acheter un million d'acres de terre dans le Nord-Ouest et d'y établir des fermiers qu'elle fera venir de la Grande Bretagne.

Ottawa, 3 Février.

—Le capitaine Provost et le capitaine Short, de la batterie B, sont arrivés en cette ville.

Ils agiront comme aides-de-camp surnuméraires de Son Excellence le gouverneur général.

—Le corps de McLean, que l'on disait avoir été assassiné dans un chantier, sur les bords de la Gatineau, a été transporté en cette ville.

Le Dr Powell a fait l'autopsie du cadavre et n'a découvert aucune marque de violence.

—Le Rév. M. Labreau, curé de Pentagouishine, est en ce moment en ce moment en cette ville traitant auprès du gouvernement des affaires concernant les terres données aux Sauvages d'Oka.

—Le Rév. M. Ouellet, curé de Capumet, a été sérieusement malade la semaine dernière. Il est hors de danger, mais il est obligé de garder un repos complet pendant trois ou quatre mois.

—Monsieur J. T. Duhamel écrit de Marseille, annonçant que sa santé et celle de ses compagnons de voyage, MM. Michel et Agnel est très bonne. Ils se sont arrêtés quelques jours à Paris, Bordeaux et Lourdes. Ils ont dû arriver à Rome à la fin du mois dernier.

—Déjà, plusieurs députés sont arrivés à Ottawa.

—M. John Askwith, qui a entrepris de construire le nouveau bureau de poste de Stratford, part lundi pour commencer ces travaux.

—MM. Russell et Campbell, deux des employés du bureau de douane, à Montréal, ont été nommés à des charges dans le département des douanes.

—M. Joseph Pelletier a été nommé deuxième assistant du directeur du bureau de poste de la chambre des Communes, en remplacement de son père, M. Edouard Pelletier, qui a été mis à la retraite. Ce dernier était au service du gouvernement depuis quarante ans.

Ottawa, 7 février.

—L'honorable M. Blanchet, Président des communes est arrivé ici. Les allées et venues habituelles à chaque session ont commencé. Cependant il n'y a encore que peu de députés dans la capitale. Plusieurs sont attendus ce soir.

L'honorable M. Loranger, Procureur Général, a eu une entrevue avec le gouvernement fédéral aujourd'hui pour affaires concernant la Province de Québec.

Waterloo 3.

Ce matin, vers deux heures, un incendie a éclaté dans la fabrique de meubles de M. Lefebvre. En quelques instants, le bâtiment était tout embrassé et le feu s'est communiqué

d'un côté, au bureau de M. I. P. Noyes, avocat, et de l'autre, au magasin de MM. Hall et Forster, qui est devenu la proie des flammes.

Grâce à l'énergie des pompiers et des citoyens ils ont réussi à maîtriser l'incendie qui menaçait de détruire une partie du village.

Les pertes sont évaluées comme suit :

M. Lefebvre, 5,000 ; M. Hill et Forster \$5,000 ; M. Noyes \$1,500 ; M. H. Hills, \$6,000.

Le chiffre des assurances est de \$5,000.

## FAITS DIVERS

LA GLACE.—L'approvisionnement de glace se fait cette année sur une grande échelle dans la rivière St-Charles.

DÉPART POUR L'EUROPE.—Madame Jos. Hardy, Monsieur et Madame E. Beaudet et leur fils sont partis samedi soir pour l'Europe. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

LÉGISLATURE PROVINCIALE.—On dit que la législature provinciale va être convoquée pour la dépêche des affaires, dans la seconde semaine de Mars.

COMMERCE DE GRAINS.—On peut juger de l'importance du commerce de grains de la Californie par le fait que dans les six derniers mois de 1881, 316 navires avec chargement complet de grains d'une valeur totale de \$25,000,000 ont quitté le port de San Francisco.

CARTES A JOUER.—La manufacture autorisée de cartes à jouer St-Petersbourg, fabrique dit-on, 24,000 jeux de cartes par jour. En évaluant à 300 les jours ouvrables de l'année, on trouvera que la consommation annuelle de cartes à jouer en Russie est de 7,200,000 jeux.

NOMINATION.—Samedi dernier, à une réunion de la Société permanente de construction de Québec, M. Ferdinand Hamel a été élu directeur de cette société.

STATISTIQUE.—Il y a eu dans la paroisse de St-Thomas et le village de Montmaguy pendant l'année expirée le 31 décembre 1881 :

Baptêmes.....	169
Mariages.....	31
Sépultures.....	104

INCENDIE D'UN COLLÈGE.—Le collège St-François, à Richmond, province de Québec, a été samedi matin la proie des flammes. Les pertes sont de \$12,000. Il y a une assurance de \$7,000.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.—Il y a eu une collision, sur le chemin de fer Intercolonial, à environ 14 milles de Halifax, et le chauffeur A. Cameron a été tué.

MORTALITÉ.—Mademoiselle Juliette Poisson, fille de feu M. le Dr M. Poisson, vient d'être enlevée à sa famille après quelques semaines de maladie. Elle était sœur de M. M. J. A. Poisson, avocat et Régistrateur pour le comté d'Arthabaska.

Nos plus sincères condoléances à la famille.

DEMANDE.—Les Révérendes Sœurs de la Charité de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance de N.-D. de la Victoire de Lévis, s'adresseront à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte d'incorporation.

POUR MANITOBA.—M. Alfred Lemieux, ancien syndic officiel de Lévis, part bientôt pour Manitoba, où il doit s'établir pour continuer son commerce de cuir.

Une quinzaine de personnes de cette ville accompagneront M. Lemieux dans son voyage au Manitoba.

NOMINATIONS.—M. Charles-E. Dionne, assistant-bibliothécaire de l'université Laval, vient d'être nommé curateur du musée d'histoire naturelle de la même institution.

Cette nomination est la meilleure qu'on pût faire, car M. Dionne possède de vastes connaissances dans cette branche de sciences. Il a actuellement en manuscrit sur les oiseaux du Canada, un ouvrage très volumineux qui ferait honneur à n'importe quel naturaliste.

Nous le félicitons cordialement de sa nomination.

INCENDIE.—Une grange, située sur le côté sud de la rivière St-Charles, a été

mercredi matin la proie des flammes.

Cette grange contenait une grande quantité de foin et de grain.

Elle appartenait à M. Adolphe Tourangeau, de Québec.

On ignore l'origine du feu.

DEUX ORGANES.—Mettez d'abord l'estomac en bon état, secondement le foie, mais spécialement le premier, afin que tous deux puissent remplir leurs fonctions facilement ; vous éloignerez alors la cause des dix-neuf vingtièmes des maladies. Les Amers de Houblon sont le seul remède qui donneront à ces organes toute leur force. *Maine Farmer*

LES VOLEURS A L'ŒUVRE.—La police a été informée, vendredi que des voleurs se sont introduits la nuit dernière dans le magasin de tabac de M. Goldstein, et en ont enlevé pour près de \$500 de pipes, cigares, tabac, etc.

Le magasin de MM. Amyot & frères, marchands, rue St-Pierre basse-ville, a été visité aussi, cette nuit, par les voleurs. Le montant des effets volés est évalué à plus de \$300.

ON SE LE DISPUTE.—Des personnes de St-Louis ont offert à M. Scoville \$50,000 pour le cadavre de Guiteau. Une maison de commerce de Philadelphie, qui a un procédé pour prévenir la putréfaction, propose de mettre le cadavre de Guiteau dans une boîte en verre et de l'exposer en Europe et en Amérique. Une moitié des recettes irait aux parents de Guiteau.

SUCCESSION.—Il est rumeur que les exécuteurs testamentaires de feu M. G.-B. Hall sont entrés en pourparlers pour la vente de leurs scieries de Montmorency, et leurs limites de bois sur l'Ottawa, le St-Maurice, etc. On ne connaît pas encore le prix de cette vente, mais on croit qu'il sera de \$2,000,000.

DÉCÉDÉ A LA PRISON.—Un prisonnier, nommé James Collins, est mort mercredi matin dans la prison de Québec. C'est le troisième prisonnier qui est mort dans cette prison depuis le commencement de l'année.

UNE DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.—Quelques journaux ont rapporté que la princesse de Galles avait échappé à un grand danger. Il y avait fête au château de Sandringham. On se divertissait au jeu de "Snap-dragon" qui consiste à retirer des fruits confits d'un coupe où brûle du rhum.

Tout à coup la coupe se renverse et les flammes atteignent les vêtements de la princesse.

Les assistants se précipitent sur elle avec des châles et parviennent à étouffer les flammes.

La princesse en a été heureusement quitte pour une brûlure au bras.

Le comte de Dunmore, qui est en ce moment à Québec, en apprenant cette nouvelle, a de suite télégraphié au prince de Galles, pour être bien renseigné au sujet de cet accident.

Le prince de Galles lui a de suite répondu que la princesse était en parfaite santé et qu'il n'y avait eu aucun accident de la sorte.

ONGUENT DE HOLLOWAY.—L'onguent et les pilules de Holloway sont un remède certain pour les maladies de la peau auxquelles est sujette l'humanité. Ces remèdes purifient le sang et enlèvent par là le germe de toutes ces maladies. L'onguent est très efficace pour guérir, les tumeurs, les ulcères, les rhumatismes, les engorgements, etc., etc. Il opère doucement et sûrement et la guérison n'est pas seulement temporaire mais complète et permanente.

LE POISON DES POMMES DE TERRE.—La plupart des habitans des campagnes oublient ou ignorent que la pomme de terre en voie de germination renferme une substance vénéreuse nommée solanine, qui cause parfois des empoisonnements dont on cherche en vain ailleurs la cause.

C'est ainsi que souvent des porcs et des volailles, vaguant dans les cours et dans les champs, sont empoisonnés vers la fin de l'hiver. C'est surtout le germe qui contient cette substance dangereuse.

L'animal empoisonné ne périt pas toujours ; mais, lorsque le poison ne le tue pas, il s'affaiblit et maigrit. Il y a toujours un grave préjudice pour l'éleveur.

Le bulletin de la Société agronomique de la Somme publie à ce sujet un avis opportun ; il paraît que dans ce département, un grand nombre de porcs ont été victimes de cet aliment vénéreux.

Ou ne saurait trop recommander aux éleveurs qui nourrissent leurs porcs ou d'autres animaux avec des pommes de terre, d'en enlever avec soin les germes avant de les donner à manger.

MOYEN DE SEMER LES GRAINES DE MELON ET DE CONCOMBRE.—M. J.-C. Chapais, rédacteur de la horticole du *Journal d'Agriculture*, indique le moyen suivant dont il a lui-même fait l'expérience : "Voici, dit-il, un moyen que j'ai employé pour semer mes melons et mes concombres, l'an dernier, et qui m'a parfaitement réussi : J'ai coupé des morceaux de gazon (*tourbe*) de six pouces de côté. J'ai placé ces morceaux dans la couche-chaude, le côté portant l'herbe se trouvant tourné sur le fumier. Dans le centre de ces pièces de gazon, j'ai déposé cinq ou six graines, et je les y ai laissées croître. Au moment de la transplantation je n'ai eu qu'à passer ma main sous les morceaux de gazon, et j'ai enlevé de la couche toutes mes plantes, sans déranger une seule racine. De fait, j'aurais pu les transporter à une grande distance, sans leur faire tort. Et pourtant, elles étaient à leur quatrième feuille, et avait déjà été pincées sur couche. Le gazon a de plus l'effet de fournir aux plantes de concombre et de melon l'engrais qui leur convient le mieux, l'humus."

## Le bureau du Trésor des Etats-Unis

L'honorable Thomas B. Price, du Trésor, Washington, E.-U., recommande l'huile St-Jacob comme le plus merveilleux remède du monde entier. Son témoignage est appuyé par celui de plusieurs autres officiers du même département qui ont été guéris de rhumatismes ou d'autres maladies pénibles par le même moyen.

## Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

## Mères ! Mères ! Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gemissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 28 janvier 1882—1 an. Q

## Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poumons incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnant un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrhumements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout.

Québec, 24 février 1881—1 an. E.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA  
9 Février 1882.—No 6

# MADAME DE ROBUR

Par RAOUL DE NAVERY.

(Suite et fin.)

—“Donc, ne me croyez nullement malheureuse d'être obligée de travailler ; ce qui était pénible dans les commencements s'adoucit et devient facile ; ma mère et moi, nous gagnons davantage ; plus tard, je vous offrirai un beau livre d'heures, dans lequel vous invoquerez Dieu pour ma mère et pour moi !”

—“Si vous saviez combien je le prie pour vous ! Ma mère, cette sainte ! m'a enseigné que Dieu seul soutient et console. Je l'éprouve tous les jours, et quand la tristesse tente de s'abattre sur moi, j'ouvre quelques-uns des livres qu'elle m'a choisis ; j'en lis ces pages imprégnées d'un esprit sublime, et le calme renaît en moi !”

—“Vous savez qu'il y a des orages au printemps, mon père.”

—“Autrefois je chantais toute la journée.”

—“Puis, j'ai eu des goûts prononcés, de vraies petites passions.”

—“J'ai aimé deux tourterelles fauves comme des biches, et portant au cou un collier noir, ainsi que les belles marquises du temps de Louis XIV.”

—“Elles moururent, et les fleurs me charmèrent pendant trois ans. Je les aime encore, mais alors c'était une folie ! J'en mettais sur la fenêtre, j'en cachais dans tous les coins ; les vases et les jardinières embaumaient, et ma bonne mère me laissait la ruiner ainsi.”

—“Pourquoi les fleurs ne me plaisent-elles plus autant ? Je leur trouve des couleurs aussi fraîches, leur parfum est également doux, mais ce qui me portait à en souhaiter encore et toujours autour de moi s'est affaibli.”

—“Pendant un an j'ai moins travaillé ; je lisais. Les volumes nouveaux me paraissaient le seul bien désirable. J'oubliais qu'il me fallait peindre et gagner ma vie ; je devenais paresseuse et lâche ; certes, c'était une faute, car ma mère s'épuisait pour compenser le temps que je perdais. L'on écrit encore de belles choses, sans doute, mais, je ne sais pourquoi, j'aime mieux penser et regarder au dedans de moi que de parcourir des pages dans lesquelles le plus souvent le sentiment s'exagère. J'ai donc aimé les oiseaux, les fleurs et les livres. Maintenant, j'aime la musique. Elle dit tout ce qu'on veut et comme on veut. Elle parle de Dieu ou du printemps ; elle gazouille avec le ruisseau ou module comme le rossignol ; elle se met à l'unisson du cœur quand il souffre, et pleure avec nous si nous avons envie de pleurer.”

—“Je demeure donc ? —Oui, père.”

—“Pourquoi ?”

—“Sans doute parce que je vous attends, que je vous appelle et que vous ne venez pas. Seulement, je ne pleure pas devant ma mère ; elle me demanderait ce que j'ai. Je n'ai rien, rien, je vous jure ! Mais souvent, le soir, quand le temps est beau, je m'accoude à la fenêtre ; je regarde les grands espaces bleus, illuminés par des mondes, et alors mon cœur se gonfle et mes yeux deviennent humides. De l'admiration pour l'œuvre, je passe à l'adoration du Créateur, et je laisserais s'écouler volontiers ainsi des heures et des nuits entières, si je ne me disais que le repos est nécessaire au travail du lendemain.”

—“Jamais ma mère ne m'a causé de peine, et cependant parfois je me demande si elle m'aime assez. Je l'ai

vue, quand je souffrais de quelque malaise, prier en sanglotant et offrir sa vie pour prix de la mienne ; eh bien ! ingrate enfant que je suis, je me suis prise à dire qu'elle ne me chérissait pas autant qu'il me fallait chérir.”

—“Quelle injustice ! Non, père, ce n'est pas de l'injustice. Mais à mesure que je raisonne, je songe davantage à vous, et je comprends combien vous nous manquez.”

—“Nous sommes si seules ! si orphelines toutes deux ! Elle et moi !...”

—“Depuis deux ans pourtant nous avons noué des relations de voisinage. Une famille pauvre et laborieuse s'est installée dans un appartement voisin du nôtre. Mme Aubier a quarante-huit ans ; on voit qu'elle a été belle. Dévouée à son mari jusqu'à l'abnégation la plus sublime, elle s'est laissé ruiner pour qu'il mourût en paix. Son fils la dédommage heureusement de ses peines passées. Aussi, comme elle l'aime ! Elle ne vit que pour M. Vital, et semble remercier du regard avec une angélique reconnaissance les personnes qui lui permettent de dire tout ce qu'elle pense de ce fils bien-aimé.”

Vraiment, quand on le connaît un peu, on comprend le fanatisme maternel de Mme Aubier.

—“M. Vital joint une modestie sincère à un grand talent. Peintre d'avenir, il travaille sans trêve et ne se croit pas encore appelé à fonder une école. Comme il a beaucoup voyagé, sa conversation intéresse ; on voit toujours ce qu'il décrit. Sa raison est droite ; il a des sentiments religieux inébranlables, et une conduite exempte de tout reproche.”

—“Nous nous voyons souvent, presque tous les jours. Mme Aubier est une femme d'un grand sens, qui a pour moi l'amitié la plus vive. Je la lui rends de tout mon cœur. Quant à M. Vital, il ne parle pas, et semble dédaigner depuis quelque temps de causer avec moi. Peut-être est-il tout simplement préoccupé de sa nouvelle composition. Il m'en a montré l'esquisse. Elle est fort belle. Dante, le vieux Dante, au front vaste, au nez d'aigle, à la lèvre accentuée, écrit son magnifique poème, et Béatrice, debout près de lui, pure et belle comme un ange, semble l'encourager à poursuivre son œuvre.”

—“J'ai eu certainement une bizarre idée en regardant l'esquisse, j'ai cru que Béatrice me ressemblait. Mais toutes les blondes se ressemblent, dit-on. Et puis, pourquoi M. Vital aurait-il eu la pensée de faire de moi l'inspiratrice du vieux Ghibelin ?”

—“J'ai relu la ‘Vie nouvelle’ et le ‘Purgatoire’, les deux parties les plus humaines, les plus vraies de l'œuvre du grand Florentin. L'une m'a initiée davantage aux mystères de ce cœur qu'après la lecture de l'Enfer, on pourrait croire vindicatif et cruel ; l'autre, que je n'avais jamais bien comprise jusque-là, a rempli mon cœur de la plus touchante compassion pour ces pauvres âmes éprouvées.”

—“J'entends dire parfois à ma mère, à Mme Aubier, à M. Vital, que l'art périlite, que le sentiment des grandes choses se perd ; aussi, je sais comme bon gré à M. Vital de lutter contre ce courant et de poursuivre la grande route tracée par les maîtres, dont la tradition doit servir de règle à ceux qui marchent dans la voie artistique.”

—“Après la religion, cette consolation suprême, ce refuge de tous, cette espérance éternelle, je ne sais, je ne connais rien de plus noble que l'art.”

—“Je n'en fais, moi, malheureusement, que pour gagner un salaire, mais j'ai cependant la satisfaction de me dire qu'autant que je le puis, autant que le permettent les exigences du labeur, je reste occupée de l'art pour lui-même.”

—“M. Vital deviendra un grand peintre ; on citera un jour son nom parmi ceux des hommes célèbres, et sa mère, son heureuse mère, versera des larmes de joie.”

—“La renommée de celui qu'on aime doit nous être si chère !”

—“Et vous, père, vous faites-vous là-bas la réputation d'un homme habile ? Quand je lis vos lettres si affectueuses, si tendres, quand je médite ces paroles sorties du cœur, qui s'adressent à mon cœur et s'y gravent, je me dis que vous devez, avant tout, savoir aimer et surtout vous faire aimer.”

—“Quel culte je vous ai voué de loin ! Comme vous occupez le cœur de votre enfant ! Si vous l'oubliez, si vous cessiez de lui écrire comme vous le faites, de la soutenir par vos avis, de l'éclairer par vos leçons, que deviendrait-elle, maintenant qu'elle est accoutumée à penser par vous comme elle vit en vous ? Aimez-la bien, père ! Aimez-la toujours ? Quand donc viendrez-vous ? N'êtes-vous pas assez riche ? Il me semble que les soirées seraient si douces si vous étiez assis là, entre ma mère et moi, racontant vos voyages et vos aventures, tandis que M. Vital dessinerait au trait les scènes dramatiques dont vous nous apprendriez les péripéties. Faut-il tant d'argent pour être heureuse ? Je vis de peu, et ce peu je sais le gagner.”

—“Il m'est venu parfois à la pensée que vous vous fatiguez ainsi pour m'amasser ce que l'on appelle une dot, c'est-à-dire le plus stupide des prétextes à insolence dont une jeune fille puisse être victime.”

—“Mais il me semble, moi, que votre blonde Aline sera bien épousée pour elle-même, et je la crois trop fière pour s'accommoder d'un mari qui demanderait gravement à un notaire ; —Combien a-t-elle ?”

—“Ce que j'ai ? un cœur affectueux qui se donne aisément, qui ne redoute pas la tromperie, parce qu'il n'a jamais trompé ; une intelligence qui grandirait au contact d'une grande intelligence ; une jeunesse donnée à l'étude qui charme et au travail qui fait vivre ; l'habitude de tenir un ménage modeste, où l'aisance est gaie et riante plus qu'aucun luxe ; l'ordre indispensable pour garder en équilibre un budget modeste, la volonté de bien faire, et l'affection qui répand sur toute chose le charme du cœur.”

—“Voilà ce que j'ai, avec mes seize ans ! Croyez-vous donc qu'il me faille une dot ? Je suis bien sûre que ma mère et Mme Vital me trouvent la jeune fille la plus accomplie du beau pays de France ?”

—“Donc, si vous ne restez à Calcutta, Chandernagor ou Pondichéry que pour m'enrichir d'un million de piastres, revenez vite ! Je veux faire ma félicité avec les miettes de poche, sans la demander aux mystères d'un coffre-fort.”

—“Je me dédommage amplement, n'est-ce pas ? d'être restée si longtemps sans oser vous écrire. Je me demandais ce qu'une enfant pouvait dire ? mais je vous aurais dit que je vous aime ! et je suis sûre que vous m'auriez comprise !”

—“Je vais donner à ma mère tous les baisers que je vous dois ! Et puis, ce soir, toute seule, aux pieds de Dieu, je lui demanderai votre bonheur à genoux, et, s'il le faut, même au prix du mien ?”

—“Au revoir, père chéri, père adoré, père attendu. —Votre ALINE.”

Plus d'une fois Mme de Robur s'était arrêtée. Un mot, une phrase, lui faisaient interrompre une lecture qui l'intéressait à tant de titres. Quand elle parcourait les lignes dans lesquelles Aline faisait de sa mère un éloge si vrai, si bien senti et si naturellement sorti du cœur, elle demeurait émue, charmée, attendrie ;

elle envoyait de loin une bénédiction à l'enfant qui sommeillait sans doute, en rêvant qu'une “télंगा” remettrait à son père la grande missive confidentielle. Msis lorsque Mme Robur arriva au passage où sa fille parlait de la famille Aubier, quand elle médita la page consacrée au laborieux jeune homme, à la veuve exemplaire, elle resta un moment interdite, se demandant la raison de ce qu'elle regardait comme une digression.

Ce qui parut plus grave à ses yeux, plus significatif sans doute, ce qui la troubla profondément, ce fut la profession de foi d'Aline à propos des dots, des filles à marier et des questions d'argent. On eût dit que Mlle de Robur redoutait la fortune comme un malheur. Il ne lui manquait que son père. Peu lui importait qu'il revint pauvre, pourvu qu'il s'assit au foyer, une main dans ses mains, l'autre dans celles de Blanche. Il y avait encore quelqu'un qu'elle associait à cette fête intime ; une figure étrangère paraissait ne devoir plus quitter ce cadre du modeste ménage ; Mme Aubier continuait sa tapisserie, tandis que Vital maniait son crayon.

—“Mon Dieu ! pensa Mme de Robur, aurai-je manqué de prévoyance ?”

Non ! elle n'en avait pas manqué. Mais il était arrivé l'inévitable. Ces deux jeunes gens pauvres, vivant de leurs pinceaux, rapprochés par leurs goûts, leurs souffrances et le cercle restreint de leur vie, s'associaient naïvement dans leurs rêves. Tous deux se rencontraient à l'heure où flottaient les premières rêveries, où le cœur bat et s'étonne de battre, où l'âme éprouve des attendrissements subits, s'abandonne à des joies sans cause ou succombe à d'irrésistibles entraînements. Le cœur de Vital avait aimé le cœur d'Aline.

La lettre d'Aline devint une révélation pour Mme de Robur.

Aline avait cédé à un besoin d'expansion en racontant ainsi toute sa vie ; et pour Blanche se trouvaient expliqués les nuances de caractère, les variations d'esprit, les caprices qui lui faisaient aimer tout à tour les livres, tourterelles et les fleurs.

—“L'inclination ! murmura Mme de Robur, grave question à débattre. Je sais bien que l'argent ne vaut pas la peine qu'on en parle, mais les devoirs, les obligations de famille ! A qui la faute, après tout ? A moi seule ! La fille de Mme Reully deviendrait sans peine la femme de M. Vital, le fils de l'honnête Aubier. Je n'ai pas eu la force de porter courageusement ma ruine, Aline expie ma faute ! Pauvre chère et naïve enfant ! Ce soir, après avoir écrit cette lettre elle semblait radieuse. Maintenant, elle attendra la réponse de son père avec l'anxiété la plus vive. Pour la première fois, je ne saurai que lui dire ; les mots vont me manquer pour détruire ce rêve et souffler sur le fragile château bâti par cette ingénue en plein pays du bonheur. Et cependant, dans une année, l'hôtel nous sera rendu ; Clipot, désintéressé, nous rendra la pleine jouissance. Aline aura cent mille livres de dot, elle qui médit si bien des dots, qui, d'après elle, avilissent la femme !”

Nous quitterons la maison de la rue de Verneuil, et nous laisserons là nos voisins, ces amis dévoués, ces braves cœurs qui auraient tout sacrifié pour nous voir heureuses. Si j'avais eu un fils, je l'aurais souhaité semblable à Vital, humble dans sa propre estime quand il regarde les hommes, fier et digne vis-à-vis de la foule qu'il domine par son intelligence. Et comme Aline, je vois que je vais me perdre dans des rêves. Notre vie est-elle donc à nous ? Suis-je la maîtresse de faire le bonheur de mon enfant ? Mariée à un homme jeune, riche et beau, je l'ai

revenir... Je le prie tant qu'il ne saura résister à mes sollicitations.

Un moment après, Aline dit avec une grâce ingénue :

—Vous paraissez, monsieur, avoir bien de la sympathie pour les jeunes filles ; vous en avez une ?

—Oui, mademoiselle.

—Nous ressemblons-nous ?

—Je le désire.

—Il y a donc longtemps que vous ne l'avez vue ?

—Fort longtemps !

—Alors, vous êtes aussi malheureux que mon père !

L'étranger ne répondit rien.

—Mademoiselle, reprit-il après un moment de de silence, je crains d'abuser de votre hospitalité, de déranger vos travaux... Mais il faut de toute nécessité que je voie ce matin Mme Reuilly... Je ne sais point si je suis un messager de bonheur ; mais je suis certainement un envoyé de fortune... Votre situation va changer et vous allez redevenir riche.....

—Mon père revient donc ? Oh monsieur, dites-moi qu'il revient ! qu'il garde l'argent dont nous savons nous passer, mais qu'il nous aime, qu'il nous embrasse, qu'il redonne la vie à cette maison où on l'attend depuis dix années !

En ce moment la porte s'ouvrit, et Mme de Robur entra.

Un voile épais cachait complètement son visage.

Au contraire celui du visiteur se trouvait en pleine lumière.

En l'apercevant Mme de Robur poussa un cri, ses mains crispées s'attachèrent à la porte, et l'étranger, l'entourant d'un bras vigoureux, l'empêcha de tomber.

—Appelez la servante, mademoiselle, dit vivement l'inconnu.

Aline courut chercher Corneille.

Pendant ce temps le visiteur détachait le chapeau de Mme de Robur, reconnaissant ce pâle et doux visage, il s'écria :

—Blanche ! oh ! Blanche !

Mme de Robur ouvrit lentement les yeux

—Aline, dit-elle, j'ai rêvé, n'est-ce pas ? Où est-il ? Tu l'as vu ? tu lui as parlé ?

Qui, ma mère ?

—Cet homme qui, tout à l'heure... Mais je suis folle ! folle ! Aline, dis-moi, j'ai été en proie à une hallucination... Parle, mais parle donc !...

L'inconnu se dégagea de l'ombre des rideaux, s'avança, et Blanche le regarda avec une fixité voisine de la folie.

—Mademoiselle, dit le visiteur, voulez-vous me laisser un moment avec madame votre mère ? je dois avoir avec elle un grave entretien.

Madame de Robur fit un signe et Aline sortit.

Blanche se souleva sur son lit, muette, pâle, anxieuse...

Henri murmura-t-elle.

—Oui, c'est moi ! mais ce n'est point Henri de Robur qui venait ici ce matin... non, ce n'était que le débiteur empressé d'acquitter la dette contractée envers Mme Reuilly.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! dit Blanche, un moment j'ai espéré.

—Laissez-moi continuer, vous me comprendrez tout à l'heure.

—Parlez, parlez ! dit-elle d'une voix à peine distincte.

—Il a fallu dix ans au dissipateur pour réaliser une partie de la somme nécessaire à l'acquittement de sa dette... une succession inattendue a complété le reste... J'ai quitté Châteaubrun hier... ce matin je cherche et je trouve le misérable Clipot, je cours chez Cardagne, le notaire qui m'avait autrefois fait passer les fonds... je connais enfin votre adresse... j'arrive... A partir de ce moment, je cesse de comprendre... Je trouve une jeune fille belle comme les anges....

—Votre fille, Henri...

—Je ne sais quelle sympathie m'entraîne vers elle ; je la questionne... Sa confiance répond au sentiment subit que sa vue éveille en moi... Elle me parle de son père, son père bien-aimé, attendu...

—Pour Aline, depuis dix ans vous êtes aux Indes...

—Et les lettres qu'elle recevait de lui chaque mois, lettres qui formaient à la fois son esprit et son âme...

—C'est moi qui les écrivais.

—De sorte que... ma fille... poursuivait M. de Robur d'une voix tremblante...

—Votre fille vous adore et vous vénère...

M. de Robur cacha son front dans ses mains.

—Blanche ! Blanche ! dit-il, comme vous vous êtes vengée !

—Comme on se venge de ceux qu'on aime, répondit-elle.

—Ah ! cela ne se peut pas ! hélas ! cela ne se peut pas !

Le comte se leva et tira un portefeuille de sa poitrine.

—Voici, dit-il, le montant de ma dette à Mme Reuilly.

—Et à moi, ne devez-vous rien ? demanda madame de Robur en se plaçant en face de son mari.

—Je devais tout ! je dois tout, je pars insolvable !...

—Eh bien ! je l'admets encore... madame de Robur n'aura rien, rien ! elle... mais Blanche de Guéret, Blanche oubliée, Blanche votre compagne.

—Ah ! celle-ci doit me haïr ! s'écria Henry avec désespoir.

—Mme de Robur retrouva miraculeusement ses forces, et, s'élançant vers la porte qui séparait le salon de l'atelier :

—Aline ! Aline ! dit-elle, viens dire à ton père que je l'aime !

Mlle de Robur tomba à genoux devant le comte.

Blanche se baissa vers lui :

—Vous aviez béni l'enfant, dit-elle, bénissez maintenant la jeune fille...

Le regard éperdu de M. de Robur allait de sa femme à sa fille. On eût dit qu'il n'osait pas et ne se trouvait pas digne de reprendre ses droits paternels...

A la fin, cependant, bouleversé, vaincu, il ouvrit ses bras, pressa sur sa poitrine Aline et Blanche, et étouffa dans des sanglots les mots les plus tendres qui puissent jaillir du cœur.

Quand le premier mouvement d'effusion fut passé, Aline demanda à son père.

—Comment avez-vous eu le courage de vous contraindre ainsi ?

—Je ne devinais pas, dit-il...

—Mais je vous parlais de vos lettres

—Mes lettres, oui, tu as raison, mes lettres...

—Des chefs-d'œuvre, père !

—Tu me les montreras.

—Je les relirai avec vous... trois volumes : mon code, ma joie ! Et Aline courut prendre les cahiers reliés.

M. de Robur les ouvrit avec l'expression religieuse que l'on ressent en feuilletant un missel.

Il lisait des passages, tournait des feuilles, s'arrêtait pour regarder sa femme et sa fille, et poursuivait...

Mais il vint un moment où l'émotion fut plus forte que cette sainte curiosité paternelle ; il saisit les mains de Mme de Robur, ces mains d'ange qui en traçant ces pages, lui avaient gardé le cœur de son enfant, et dit, si bas que Mme de Robur put seul l'entendre :

—Blanche, je t'aime mille fois plus qu'aux premiers jours de notre mariage.

Plus tard, il fallut que Henri apprît à sa femme comment il était parvenu à réunir la somme nécessaire pour solder la dette Reuilly, et pour revenir habiter Paris, comme il en avait l'intention.

Il raconta la transformation, puis la restauration de Châteaubrun ; en-

vu quitter sa maison pour reprendre une liberté dont il avait fait le sacrifice au mariage. Si Aline épousait un homme d'une condition modeste, elle n'aurait pas, du moins, à subir l'épreuve terrible à laquelle vous soumettent l'emploi, la dépense d'une fortune. Ah ! le mariage ! la vie ! ce n'est rien de traverser soi-même leurs pénibles sentiers, mais voir nos enfants y hasarder leurs pas, quelle terrible inquiétude !... Seize ans ! elle a seize ans, mon Aline ! et je n'y songeais pas ! A son âge, j'étais auprès de ma vieille tante, et l'on me présentait Henri de Robur... Les fournisseurs apportaient à choisir les diamants et les étoffes... Albert était loin, bien loin... J'aimais M. de Robur, et je me croyais aimée... Mon Dieu ! aujourd'hui où pour la première fois se présente à mon esprit la pensée que j'aurai à choisir un époux pour ma fille, je vous rends grâce de m'avoir autrefois sauvée... Je pourrai la bénir sans rougir, et vous entendrez mieux les vœux que je vous adresserai pour elle...

Mme de Robur laissa tomber la lettre sur ses genoux et pleura...

Elle fut longtemps avant de retrouver son courage, longtemps avant d'avoir la volonté nécessaire pour se tracer un plan de conduite.

—Je ne sais rien ! finit-elle par se dire ; cette lettre, je ne l'ai pas lue ; ma vigilance doit-elle s'alarmer hors de propos, et Dieu ne connoît-il point par quelle route il nous mène ?

Elle prit la lettre et la plaça dans le fond d'un coffret, renfermant la croix de perles que M. de Robur avait remise à sa garde-malade.

### XIII

#### LA DETTE D'HENRI DE ROBUR

Mme de Robur était sortie ; Aline demeurée seule, venait de rouvrir les chants de Dante, quand on sonna vivement. Corneille se trouvant absente elle s'empressa d'ouvrir.

Un homme âgé d'environ cinquante ans demanda à parler à Mme Reuilly.

Ma mère est sortie, monsieur, répondit la jeune fille, désirez-vous l'attendre ?

—Si vous me le permettez mademoiselle.

Aline fit entrer l'étranger au petit salon.

Les travaux de la veille encombraient la table avec un pittoresque désordre.

—Je vois que vous vous occupez de peinture avec succès, mademoiselle, reprit le visiteur. Ces fleurs sont d'une transparence rare et d'une grande vérité.

—Celles-ci, monsieur, sont de ma mère, et voilà mes études.

L'inconnu prit une feuille de vélin, la regarda avec attention, puis fixa sur la jeune fille un œil doux et pourtant scrutateur.

—Vous faites de la peinture l'occupation de vos loisirs, sans doute ?

—Pardon, monsieur, répondit Aline, nous faisons de la peinture pour vivre.

—Pour vivre, mademoiselle ?

—Sans doute, monsieur : où la fortune manque le labeur supplée.

—Ainsi vous êtes ?...

—Sans autre ressource que nos pinceaux, oui, monsieur.

—Pauvres ! murmura le visiteur, cela est inconcevable.

Un moment après il reprit :

—Ne vous offensez pas de mes questions, mademoiselle, et, si vous le pouvez, daignez y répondre... Les femmes qui gagnent à Paris une vie toujours difficile, sont si rares et si dignes d'éloges, qu'à l'admiration et au respect qu'elles inspirent se mêle, je ne dirai pas de la curiosité, mais un intérêt affectueux, avide d'apprendre davantage... Vous êtes si jeune,

vous semblez si douce, si bonne, excusez donc ce que vous trouverez d'insolite en moi, et ne m'en veuillez pas... Vous avez... ?

—Seize ans, monsieur.

—Votre père est mort ?

—Oh ! non heureusement, mais il est absent.

—Depuis longtemps ?

—Je me souviens à peine de l'avoir vu...

—Et vous l'attendez ?...

Oh ! moi, monsieur, je l'attends chaque jour. Dans toutes les lettres que je lui écris, je ne cesse de lui répéter : Viens ! viens !

—Peut-être ne peut-il pas se rendre de suite à vos désirs.

—Il pourrait bien ! mais il est trop bon. Il y a dix ans... Vous voyez, monsieur, que je commence cette histoire à laquelle vous semblez prendre intérêt. Il y a dix ans, mon père, poussé par une confiance aveugle, risqua toute sa fortune pour répondre de la dette d'un ami. Cet arai, malheureux ou ingrat, passa aux Indes, y chercha de l'or, vécut misérablement, et mourut dans une rixe sanglante. J'avais six ans. Je me souviens de ce jour comme si c'était hier. Un homme de méchante mine, avec une figure d'oiseau de proie et des habits blancs aux coutures, parlait vivement à ma mère, et poussait devant elle des papiers qu'elle signait à mesure. "C'est pour votre mari," disait-il. Ma mère me regardait en pleurant, et obéissait. Il paraît cependant que ces actes ne suffisaient pas, car ma mère prit tous ses diamants et les remit à l'homme en ajoutant : "C'est tout ! je n'ai plus rien..." Depuis ce jour nous sommes pauvres, monsieur, mais le nom de mon père est intact... Lui, pour ne pas nous voir souffrir, s'exila, partit pour les Indes, et depuis dix ans il s'efforce de rétablir notre fortune... Ne voudrait-il pas mieux qu'il revint, fut-il pauvre et malade, que de rester là-bas, seul, malheureux, sans doute, et pleurant sa femme et sa fille...

—Vous semblez bien aimer votre père, mademoiselle ?

—En pourrait-il être autrement ! De ses traits je ne me souviens pas, cela est vrai, mais je connais si bien son cœur... Mon père est le meilleur, le plus noble des hommes !

—Et vous savez comment je les connais si bien ? Par ses lettres ! Depuis dix ans, chaque mois il m'écrit ; et quelles pages ! le cœur y déborde ! On sent qu'il n'a qu'un amour au monde, sa fille... Si j'ai quelques qualités, je les lui dois ; ses leçons m'ont appris à aimer ce qui est bon, à plaindre les malheureux, à me résigner à la souffrance... Oh ! qu'il vienne ! et n'importe ce qu'il aura souffert je trouverai bien le moyen de le lui faire oublier.

—Vous aussi, vous avez un cœur d'or, mon enfant !

—Je ne sais pas, monsieur ; Dieu m'a gâtée ; ma mère est la meilleure et plus sainte des mères ; elle a concentré sur moi toutes les affections ; nous vivons l'une pour l'autre, et toutes deux nous n'existons que de la pensée de l'absent. Vous voyez, monsieur, que notre histoire est simple ; elle se résume en deux mots : affection et travail.

—J'envie votre père, mademoiselle !

—Ah ! je suis loin de valoir ma mère, monsieur ! Pour ceux-là, il n'est point de louange assez vive, ni d'adoration exagérée. Vous la verrez, et en la regardant vous devinez peut-être toute l'élévation de cette nature d'élite ; mais pour l'apprécier réellement, il faut avoir vécu avec elle.

—Alors vous avez raison de plaindre M. Reuilly.

—Il a craint pour elle et pour moi le climat de l'Inde ; mais il me semble que mes lettres le décideront à

tra dans le détail de la plantation des sapinières, de la vente de terrains faite à l'Anglais obstiné, des baux passés avec les fermiers, qui, moyennant qu'on leur abandonnât pour rien le terrain pendant dix années, avaient bâti deux fermes magnifiques, et maintenant en plein rapport.

Il parla du curé de son village, l'abbé Antonin ; de Carjac l'éleveur d'Abeilles ; il n'oublia point le bon et dévoué Dominique.

—Et, dit la comtesse en souriant, vous avez nommé tous ceux qui vous ont approché de près là-bas ?

—Tous ! non, répondit gravement M. de Robur, j'oublie ma garde-malade.

—Tenez, dit la comtesse, j'ai donné la croix à ma fille.

—Encore vous ! murmura M. de Robur.

—Ah ! vous devez acquitter une grande dette, Henri ! et si vous avez besoin de calme, de bonheur, j'ai besoin, moi, d'être bien aimée...

—Père, dit Mlle de Robur, et ma lettre ?... Tu ne me parles pas de ma lettre !

Mme de Robur répondit à sa fille : —Laisse-le respirer, ce pauvre père... il revient de si loin ! Nous l'aurons toujours avec nous maintenant.

—Toujours ?

—Oui, toujours, ma fille.

—Moi, reprit M. de Robur, j'ai tout raconté ; mais vous, Blanche, mais toi, Aline, que n'avez-vous pas à me dire !... Ainsi, madame, ces belles mains ont travaillé pour gagner du pain ?

—Je te raconterai tout cela dans ma lettre, père.

—Oui, j'ai travaillé ; l'an prochain l'hôtel de la rue Saint-Dominique sera libre...

—Il le sera demain ; Clipot est dans l'affaire ?

—Pour tout.

Je paierai...

—De plus Aline est riche !

—Ah ! dit Mlle de Robur, d'une voix triste, je suis riche ?

—On dirait que cela t'afflige.

—Toutes mes habitudes vont être changées.

—C'est vrai ! répondit M. de Robur en riant, je reviens...

—Oh ! ce n'est pas ce que je voulais dire ! et Dieu sait avec quelle impatience je t'attendais... mais tu reviens riche, et alors... Je suis accoutumée, habituée à une vie modeste, une toilette simple...

—Et tu vas avoir des chevaux, un hôtel.

—Vous lirez sa lettre, He, dit-il tout bas Mme de Robur avec un soupir.

XIV

LA FIN DE L'ŒUVRE

M. de Robur avait hâte de régulariser ses affaires. Il sortit dans la journée, vit le misérable Clipot, qui, non seulement se prêta de la meilleure grâce à tout ce qu'il souhaitait, mais lui fit encore des offres de services. Un des étages de l'hôtel était libres, M. et Mme de Robur résolurent de s'y installer le plus vite possible.

Le soir, un dîner simple et préparé par Corneille, réunit la famille de Robur à la modeste table de la rue de Verneuil. Ce repas fut presque silencieux. L'émotion étouffait la gaieté. Les deux époux se souvenaient de tant de choses ! Henri mit toutes les coquetteries de son cœur pour rendre à sa femme les confiantes tendresses de la première époque de leur mariage.

Blanche avait souvent dans les yeux une larme furtive, non point que le passé lui donnât des doutes sur le présent et l'inquiétât pour l'avenir, mais elle possédait une de ces âmes dont le seul défaut est de

trop vibrer, et qui pourraient se briser, comme éclate parfois un vase trop plein.

La soirée s'avancait, douce et chère soirée, dont le charme agissait sur le cœur de tous. On avait oublié le reste du monde pour se serrer davantage ; la voix de Corneille rompit cet enchantement en annonçant :

—Monsieur et madame Aubier.

Mme de Robur se leva pour aller au-devant de la veuve. Aline rougissante demeura debout près de son père.

Le secret du bonheur commun fut donné aux amis de l'infortune. Mme Aubier et son fils étaient trop sincèrement bons pour ne point se réjouir de ce qui arrivait d'heureux à la famille de Robur ; mais lorsque Vital apprit que le lendemain l'appartement de la rue de Verneuil serait vide, que la modeste enlumineuse ferait place à une riche héritière, tout ce qu'il y avait d'énergie dans son cœur se brisa. La vie lui ne sembla plus valoir la peine d'être regardée comme bonne à quelque chose. Il crut que tout était dit pour lui dans la destinée, et il espéra qu'il ne survivrait pas à cette douleur.

Aline n'osait lui parler. Vital la regardait tantôt avec une expression glacée, comme s'il lui reprochait une supercherie, tantôt avec des larmes, en mettant toute son âme dans cette contemplation à laquelle il devait renoncer le lendemain.

Aline ne se montrait pas aussi subtile. Elle regrettait celui qu'elle s'était accoutumée à regarder comme un frère ; la pensée de la fortune qui lui arrivait l'attristait au lieu de la réjouir. Riche, pourrait-elle arranger son bonheur intime comme elle le souhaitait ? Blanche de Robur mit toute sa grâce, toute son affection dans les demi-confidences qu'elle fit à Mme Aubier. Celle-ci l'écoutait, la regardait, lui serrait les mains, et pourtant, quand elle connut une partie du martyre subi par Mme de Robur, elle sourit avec amertume :

—Je serai plus malheureuse que vous ne l'avez jamais été, madame, lui dit-elle.

—Vous ?

—Mon cher André est mort, et je n'ai plus de fils !

—Mon Dieu ! s'écria Mme de Robur, ne me donnez pas un remords.

—Madame, répondit la veuve de l'inventeur, vous pourrez nous quitter, vous ! Ce que vous aviez perdu, Dieu vous le rend avec usure. Mais moi, je suis le pauvre dont parle le prophète, je n'avais qu'une brebis et on me l'a prise.

—C'est donc vrai ? murmura Blanche.

—Me verriez-vous sans cela si pâle et si désolée ?

—Pauvre mère ! dit Mme de Robur en prenant affectueusement les mains de la veuve... Il oubliera...

—Méconnaissez-vous donc le cœur, l'esprit et la beauté d'Aline, madame ?... Quand on l'a vue souvent, est-il possible de ne point l'aimer, et quand on aime n'est-ce pas pour la vie ?... Mon pauvre Vital n'est pas un gandin de boulevard qui cherchera partout des distractions pour tenter de se guérir d'une blessure profonde. Vital a vécu entre moi et ses toiles. Et moi, je ne pourrai rien lui dire pour le consoler, car je comprends trop la justesse de sa peine ; et je suis déjà sûre qu'il perdra sans retour l'inspiration qui l'animait : cette inspiration lui venait plus du cœur que de l'intelligence.

—Madame Aubier, répondit Blanche, je ne puis souhaiter que le bonheur d'Aline, le vôtre et celui de votre digne enfant. Mais la destinée de ma fille ne me regarde pas seule : elle a maintenant un père, un Mentor, un guide ; ni elle ni moi ne devons et ne devons rien dire. Mais quand Dieu me ramène mon mari de

si loin et me rend un bonheur inespéré, avez-vous le droit de n'attendre que déceptions et douleurs ? Toutes deux nous avons souffert ; toutes deux nous avons, pendant de longues années, porté le deuil d'être chers ; notre courage se doit-il laisser abattre quand nous subissons peut-être la dernière épreuve ? Croyez-le bien, et sentez-le comme moi, si nous avons épuisé la douleur d'être séparées de nos compagnons de voyage, nous ne serons pas éprouvées dans nos enfants !

—Merci, madame, pour vos bonnes paroles, répondit Mme Aubier, elles m'encourageront et m'apprendront à consoler Vital.

Quand le moment de se quitter fut venu, Aline se jeta dans les bras de Mme Aubier, et son cœur faisant explosion, elle pleura...

Vital baisa respectueusement la main de Blanche, s'inclina devant Mlle de Robur, et emmena sa mère qui se soutenait à peine.

—Allons, tout est fini ! lui dit-il avec accablement, quand ils se retrouvèrent dans le petit salon de famille. J'ai été fort, n'est-ce pas, ma mère, et d'autres regards que les vôtres n'ont rien pu voir de ce qui se passait en moi ?

Mme Aubier prit dans ses mains la tête pâle de Vital, et l'embrassa à plusieurs reprises.

—Ne t'afflige pas, mère, reprit le jeune homme, c'était notre destinée à mon père et à moi de tomber dans la lutte... Regarde : les murs de cette pièce sont tout couverts des dessins de ses machines, machines ingénieuses et peut-être uniques, dont on a ri, et que plus tard on admirera... On nie tout ce qui dépasse les milieux intellectuels de la foule. J'en suis maintenant à me demander si mon père n'avait pas mille fois raison dans ses systèmes.

Et je l'aime, je le respecte, je l'honore, ce pauvre martyr d'une grande idée, dont quelqu'un héritera peut-être, et celui-là volera la gloire de notre mort chéri... Toi, tu es une sainte femme, destinée à suivre le Calvaire de tous ceux que tu as aimés : ton père, humble travailleur, laborieux chimiste, savant modeste ; ton mari, inventeur sublime ou fou infortuné ; ton fils, artiste qui aurait déjoué bien des lutteurs, et malheureux enfant qui s'est pris à aimer autre chose que la peinture, comme s'il lui était permis de prétendre à la félicité personnelle... Mais sais-tu que cela est affreux, ma mère ? Comprends-tu qu'un piège a été tendu à ma confiance ?

Moi, Vital Aubier, me serais-je introduit dans les salons de M. de Robur ? et si l'on m'avait fait l'honneur de m'y admettre, n'aurais-je pas su, du moins, que je ne devais jamais lever les yeux vers une jeune fille trop belle déjà et surtout trop riche ? Non ! leur fortune s'est faite modeste comme la nôtre et j'ai cru pouvoir songer, sans trop d'orgueil, que mon nom serait accepté par Aline de Reuilly... Et puis, quand j'ai mis mon rêve, mon espoir dans cette idée, on vient me dire, comme la chose la plus simple du monde : Cette jeune fille, peintre d'éventails sa mère, cette aquarelliste de talent, rentrent dans leur hôtel, reprennent leur nom et leurs richesses ; oublient... Eh bien je me révolte, je dis que cela est injuste et cruel, j'en appelle à vous, à elles ! même à Dieu, ô ma mère, ma mère adorée.

Et Mme Aubier et son fils pleurèrent.

Pendant que cette scène se passait rue de Verneuil, M. de Robur, sa femme, et Aline, rentraient, rue Saint-Dominique, dans l'hôtel abandonné depuis dix ans. Le vieux valet de chambre s'était multiplié ; les fenêtres, grandes ouvertes, laissaient pénétrer l'air dans les salons immenses,

les lustres étincelaient, les tableaux et les glaces avaient des reflets sur les cadres sculptés. Tout se faisait vie et mouvement. M. de Robur avait, disait-on, été chercher sa femme en Italie.

Le lendemain, on s'inscrivait à la porte, les fournisseurs accouraient. On savait déjà que Jérôme de Robur, mort à Calcutta, avait laissé plusieurs millions à son neveu ; l'on s'entretenait partout, moins du changement de fortune d'Henry, que de sa conversion, conversion dont on renvoyait tout l'honneur à sa femme.

M. de Robur voulut inaugurer sa rentrée à Paris par une fête magnifique, digne de celles qu'il donnait autrefois.

Les ameublements étaient renouvelés, les couturières avaient inventé des merveilles ; Blanche, rajeunie par le bonheur, paraissait dans tout l'éclat d'une beauté épanouie et complète. Aline, gracieuse, modeste, et portant sur le front ce charme mystique que Jean Belin donne à ses vierges, devait attirer tous les regards et toutes les sympathies. Une grande mélancolie voilait ses yeux bleus.

—Qu'as-tu donc ? lui demanda Mme de Robur.

—J'ai peut-être la nostalgie de la pauvreté..., répondit-elle avec un sourire mouillé.

La veille de ce bal, M. de Robur demanda à sa femme la lettre d'Aline.

Il s'enferma dans son cabinet pour la méditer à loisir, puis rentra dans le boudoir où sa femme écrivait.

—Blanche, dit-il à sa femme, veux-tu écrire un billet que je vais te dicter.

La comtesse prit une feuille de papier, et M. de Robur dicta :

« Mes bons et fidèles amis, Mme de Reuilly vous prie de venir passer la soirée chez elle demain ;

« Hôtel de Robur, rue Saint-Dominique. »

—Mets sur l'adresse : « Madame veuve Aubier. »

Quand la lettre fut cachetée, le vieux valet de chambre la porta.

Le lendemain, au moment où s'achevait le premier quadrille on annonça :

—Monsieur Vital Aubier, madame Aubier.

Henri s'avança vers la veuve de l'inventeur tandis que Mme de Robur souriait au pauvre Vital, interdit et plus malheureux que jamais.

Aline dansa avec l'artiste ; comme ils revenaient auprès de la comtesse, M. de Robur entouré d'un groupe de vieux amis, disait à voix haute :

—Je donne le domaine de Châteaubrun en dot à ma fille, qui épouse, dans six mois, M. Vital Aubier, que je vous présente.

Blanche serra les doigts de Mme Aubier ; cette douce créature pâlisait à faire croire qu'elle allait se trouver mal.

Vital se laissa entraîner par M. de Robur dans le boudoir voisin du salon.

—Vous l'aimez bien ? dit-il.

—Oh ! monsieur.

—Eh bien ! tout le monde sera heureux ici, car je recommence ma lune de miel, et je jure que cette fois elle ne se cachera pas dans les nuages. Aline est un ange comme sa mère ; puisse-t-elle subir moins d'épreuves !

Mme de Robur et Aline, appuyées l'une sur l'autre, s'avancèrent et parurent dans la baie de la porte.

Le visage d'Aline rayonnait doucement, et Mme de Robur n'avait jamais semblé si joyeuse.

—Blanche, dit Henri, j'ai voulu faire comme vous, et n'avoir que des heureux autour de moi.

Pour rire

Réflexion ingénieuse de Canaron : —C'est très bizarre. On parle toujours de la mort des hommes célèbres et on n'annonce jamais leur naissance.

\*\*\*

Un mot de facteur rural. Un jour, je rencontre un de ces in-fatigables piétons dans une auberge, installé devant un plantureux verre d'eau-de-vie de cidre.

—Que voulez-vous, me dit-il, en me montrant alternativement sa sacoche et son verre, la lettre tue, l'esprit vivifie.

\*\*\*

En cour d'assises : La femme d'un pharmacien est accusée d'avoir empoisonné son mari avec de la véronique.

Le président l'interroge : —Qu'est-ce qui a pu vous décider à employer, pour tuer votre mari, ce poison que presque personne ne connaît ?

—C'est lui-même, monsieur le président.

—Lui ? —Mais oui, il me répétait sans cesse que c'était un poison qui ne laissait pas de traces.

\*\*\*

Un collectionneur fait admirer à un bohème sa série de pièces de monnaies anciennes et modernes.

—Tenez, lui dit-il, voici un certain louis d'or qui est d'une rareté exceptionnelle.

—Mais, mon cher monsieur, répond le bohème avec amertume, tous les louis sont dans ce cas-là.

\*\*\*

Une voisine de Madame Canaron vient lui emprunter son soufflet.

—Désolée, répond cette dernière, mais mon mari m'a défendu de prêter aucun ustensile de ménage. Apportez votre feu ici, vous, pour le souffler tout à votre aise.

MADAME PARTINGTON dit de ne pas se fier à tous ces remèdes de charlatans mais de n'avoir confiance que dans les Amers de Houblon qui guérissent avec sûreté un grand nombre de maladies. Ils ont sauvé Isaac d'une attaque sévère de fièvre typhoïde. C'est la meilleure des médecines. Boston Globe

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, l'Inflammation du Gosier, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendus Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE.,

Baltimore, Md., U. S. A.

Québec, 20 septembre 1881—lan P

ABONNEZ-VOUS

" JOURNAL DES CAMPAGNES "

Une piastre par annee seulement

Bulletin Commercial

MARCHES DE QUEBEC.

Farine et Grains.

Québec, 9 février 1882.

Table listing prices for various types of flour (Farine) and grains (Grains) such as wheat, oats, and barley.

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 9 février 1882.

Table listing prices for various provisions including butter, potatoes, eggs, and sugar.

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 9 février 1882.

Table listing prices for various types of lard and ham.

LE PIANO TELEPHONE MUSICAL

EDISON

VOUS pouvez rire, parler, chanter et jouer des airs avec son aide à une grande distance. Les enfants qui sont capables de lire les chiffres peuvent jouer des airs de suite.

Le son est aussi fort que celui d'aucune flûte ou clarinette. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour le jouer.

Pour permettre à toute personne, qui n'a aucune connaissance de musique instrumentale, de jouer de suite sur cet instrument, nous avons préparé une série d'airs, renfermant tous les airs populaires, imprimés en chiffres lisibles sur des cartes pour être placées à une distance convenable sur l'instrument, afin qu'il soit facile de lire et de jouer à première vue toutes sortes d'airs. Les personnes un peu familiarisées avec la musique peuvent jouer des centaines d'airs sans le secours des cartes.

Le téléphone musical est reconnu comme l'une des plus grandes inventions de ce siècle. N.-Y. Herald.

Le téléphone musical est plus étonnant encore que le téléphone parlant parce qu'il fera tout ce que celui-ci fait et enseignera de plus à ceux qui ne la connaissent la manière de jouer des airs. N.-Y. Sun.

Prix : \$2.50. Prix par la malle, frais et port payé \$3.00. Aucun instrument n'est envoyé par la malle sans être enregistré. Envoyez l'argent par mandat sur la Poste ou par lettre enregistrée.

AVIS SPECIAL :—On ne peut acheter le téléphone musical que des manufacturiers eux-mêmes. La compagnie de musique d'Edison, Nos 215 et 217, rue Walnut, ou de leurs succursales dans les États-Unis.

Dans une heure vous pouvez jouer sur le piano, l'orgue ou le mélodion avec la musique instantanée de Edison.

A tout enfant qui peut compter de un à cent il n'y a rien de plus facile. Aucun maître est nécessaire. Ce sont tous des airs populaires. Il y a des milliers de morceaux maintenant en usage. Satisfaction complète et amusement sont garantis. Instructions complètes avec sept morceaux de musique envoyés par la malle pour la somme d'une piastre.

Envoyez un timbre pour le catalogue d'airs. A ceux qui vivent à la campagne éloignés des professeurs, c'est une source inépuisable de facilité. On demande des agents.

Pour \$1.00 nous enverrons la Revue d'Edison pendant un an, et sept morceaux de la musique instantanée de Edison avec les instructions complètes, ou pour \$3.00 nous enverrons la Revue d'Edison pendant un an avec un téléphone musical d'Edison, enregistré par la malle.

Lorsque vous donnerez votre ordre, ayez la bonté de nommer le journal où vous avez vu cette annonce.

EDISON MUSIC COMPANY, 215 et 217, Walnut street, Philadelphie, Pa.

Bureaux locaux : 280, West Baltimore street, Baltimore, Md., 308 N. 6th., St-Louis, Mo. 25 5th Avenue, Pittsburg, Pa., 357 Washington street, Boston, Mass., 8 S. Queen street, Lancaster, Pa., Car 9th et Walnut, Camden, N. Y. Québec, 10 décembre 1881—3m. 400

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNE



Les Pilules et

Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'Estomac, des Rognons et des Boyaux. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé : THOMAS HOLLOWAY,

533, Oxford Street, London.

Québec, 2 novembre 1881—1 an. C

Advertisement for HOP BITTERS featuring an illustration of a bottle and text describing its benefits for various ailments.

CONDITIONS

DU

JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE,

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—UNE PIASTRE POUR LA FRANCE : 12 FRANCS 50.

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LEGER BROUSSEAU

Editeur-Propriétaire.

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.